

SANTÉ

La maladie du légionnaire frappe la Grande-Bretagne

Page A 3



SPORT

Le triathlonien Simon Whitfield donne l'or au Canada

Page B 4

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCIII N° 174

LE LUNDI 5 AOÛT 2002

87c + TAXES = 1\$

Fiers, deux fois plutôt qu'une



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

Cette année encore, le défilé de la fierté gaie a réservé de «plaisantes» surprises aux Montréalais et aux touristes massés le long du boulevard René-Lévesque pour voir passer les chars allégoriques. Selon les organisateurs, près de 800 000 personnes ont participé à l'événement, qui constitue le point culminant des festivités de la «Divers/Cité».

Un défilé aux allures de victoire

La nouvelle Loi sur l'union civile accentue la fierté de la communauté homosexuelle

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Après le Grand Prix, le Festival de jazz et les FrancoFolies, c'était hier au tour d'un autre grand événement de l'été montréalais d'égailler les rues de la métropole: le «défilé de la fierté», gaie, lesbienne, bisexuelle, transsexuelle et travestie, s'entend. Un cortège prévisible, comme c'est le cas depuis maintenant dix ans, avec son lot de shorts courts et serrés — là où il faut! —, de costumes à paillettes, de seins nus, de fesses habillées de fils et surtout d'homosexuels et de les-

biennes de tous âges qui affichaient cette année, en plus de leur fière différence, le sourire de la victoire.

«L'ambiance est incroyable aujourd'hui. Particulière aussi contrairement aux autres années, a lancé André Boulerice, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration et habité depuis une décennie de cette grande fête où «les différences sont palpables», dit-il. «En plus de l'affirmation des droits de la communauté gaie du Québec, c'est aussi l'avancée considérable qu'a faite le Québec avec la loi 84 [sur l'union civile] que nous célébrons ici.»

«Une loi novatrice et audacieuse», a ajouté pour sa part Pauline Marois, vice-première ministre du Québec, venue elle aussi au milieu de la brochette de politiciens présents pour l'occasion «témoigner de sa solidarité envers une communauté pour laquelle le gouvernement du Québec s'est toujours montré accueillant», a-t-elle précisé.

Air du temps, le défilé ouvert, comme il est désormais de bon ton, par les «huiles» du Québec — représentants syndicaux, ex-maire, conseillers municipaux, députés provinciaux et fédéraux —, sur l'invitation de l'organisme Gai Écoute (l'oreille de la communauté),

avait accordé pour sa cuvée 2002 une place de choix au premier couple du Québec à profiter de l'union civile enregistrée: Roger Thibeault et Theo Wouters. Le symbole était inévitable. Remarqué aussi; autant du moins que la Chrysler officielle avec à son bord les gardes du corps de Mme Marois — premier vice-premier ministre à participer à un tel événement — à quelques voitures décapotables des heureux «presque mariés» acclamés par les milliers de personnes massées le long du parcours sur le boulevard René-Lévesque.

VOIR PAGE A 8: DÉFILÉ

Attaque contre un autocar

Israël suspend tout contact

La série d'attentats du Hamas se poursuit

REUTERS
ASSOCIATED PRESS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Israël a décidé hier de suspendre les pourparlers prévus dans les prochains jours avec des responsables palestiniens, à la suite d'un nouvel attentat suicide faisant dix morts en Haute Galilée et marquant la deuxième vengeance du Hamas après l'assassinat de son chef militaire.

Quelques heures après cet attentat survenu dans un autocar circulant dans le nord d'Israël près du Mont Méron, où se trouve le tombeau sacré d'un sage juif du II^e siècle de notre ère, un Palestinien a ouvert le feu sur un véhicule commercial dans un marché palestinien de Jérusalem-Est.

Au moins trois personnes, dont le tireur, ont trouvé la mort dans l'incident revendiqué par les Brigades des martyrs al-Aksa, groupe armé lié au Fatah du président palestinien Yasser Arafat.

Ces nouveaux attentats interviennent en pleine reprise du ballet diplomatique: pour la première fois depuis des mois, on laissait entrevoir pour bientôt une rencontre à haut niveau entre Ariel Sharon et des ministres palestiniens. Le chef de la diplomatie Shimon Pérès devrait malgré tout rencontrer le président égyptien Hosni Moubarak au Caire aujourd'hui.

VOIR PAGE A 8: ISRAËL



REUTERS

Des Juifs orthodoxes ont participé en grand nombre aux funérailles d'une victime des attentats d'hier.

LE MOT DE L'ACADÉMIE

Mot

«Je veux vous dire un mot», nous a-t-on murmuré sur le ton de confiance, mais avec une rapidité dans la voix

qui étonnait, comme s'il y avait eu urgence. Puis, on s'est mis à parler pendant des heures, faisant tourner comme des toupies les mots et leurs sens, en perdant par moments quelques-uns de vue, s'égarant, nous égarant, loin des possibles de la phrase ou de la conversation — qui va plus loin, plus à fond —, nous entraînant dans le tourbillon insensé de ses bavardages, et son mot métamorphosé en monologue est alors devenu bourdonnement, de nouveau associé à mouche dont il aurait, selon Alain Rey, le même radical latin.

On a murmuré, comme trop souvent nous parlons ou nous écrivons, en oubliant que les mots sont «des êtres vivants parfaitement autonomes», magnifiquement décrits par Nathalie Sarraute dans son dernier livre *Ouvrez*; qu'ils peuvent parfois être «tout d'une pièce, entièrement pleins d'une substance homogène, compacte», dangereuse même, quand nous les associons, malgré eux, indifféremment, sans pensée ni intention de lumière; quand nous les enfonçons les uns après les autres, contre leur gré, dans les ténèbres de l'imprécision, de la surcharge, de la certitude, de la précipitation, du malentendu, de la propagande, de l'idéologie, du rire, de la raillerie, de l'indifférence, ou pire de l'ignorance.



Denise Desautels

VOIR PAGE A 8: MOT

FRANCOFOLIES

Le nombre de festivaliers a augmenté de 24 %

Plus de 765 000 personnes ont participé à l'événement



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Stefie Shock, lauréat du prix Félix-Leclerc.

Les 14^e FrancoFolies se sont terminées hier par une grande fête menée par Stefie Shock, lauréat du prix Félix-Leclerc de la chanson. La légère baisse des ventes de billets en salle n'a pas empêché l'événement de connaître un succès sans précédent en ce qui a trait à l'achalandage des scènes extérieures. Le nombre des festivaliers est estimé à 765 222 personnes, une augmentation de 24 % par rapport à l'an dernier. Côté bilan artistique, les FrancoFolies se disent placées sous le signe de la créativité et de l'audace.

Nos informations en page B 8

Retrait éventuel de Jean Chrétien

«Un soulagement général», estime Liza Frulla

FRANÇOIS VÉZINA
PRESSE CANADIENNE

Si le premier ministre Jean Chrétien annonçait qu'il se retirait de la vie politique, cette décision serait «un soulagement général», estime la députée libérale de Verdun-Saint-Henri-Saint-Paul-Pointe Saint-Charles, Liza Frulla.

Mme Frulla a émis cette opinion lors d'une entrevue qu'elle accordait à la journaliste Madeleine Roy et qui sera diffusée ce soir à l'émission *RDI à l'écoute*, sur les ondes de RDI.

VOIR PAGE A 8: FRULLA

INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	A 7
Annonces.....	B 5	Monde.....	A 4
Avis publics... A 5	Mots croisés . B 5		
Convergence... B 7	Météo.....	A 5	
Culture.....	B 8	Religions.....	B 6
Économie.....	B 1	Sports.....	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 6
Fonds.....	B 2		

7 78313 00064 1

• LES ACTUALITÉS •

La violence à la télévision peut avoir des effets tangibles sur le cerveau

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

La violence à la télévision peut induire des comportements agressifs chez certains enfants. C'est un fait désormais indiscutable. Mais quels mécanismes cérébraux participent à l'émergence de ces effets? Une équipe de chercheurs américains nous apprend que l'écoute de scènes de violence sur le petit ou le grand écran active la zone du cerveau qui est responsable de ces flashbacks qui resurgissent à la conscience des personnes ayant vécu une expérience particulièrement traumatisante. En ramenant spontanément à l'avant-plan les actes de violence vus à la télé, cette aire cérébrale favoriserait le recours à ces comportements indésirables lorsque l'enfant se retrouve en situation de conflit.

Une multitude d'études effectuées au cours des cinquante dernières années ont montré les divers effets de la violence à la télévision et au cinéma sur le comportement des enfants. «Les enfants qui regardent beaucoup de violence peuvent devenir plus agressifs, plus enclins à utiliser l'agression pour résoudre leurs conflits», a résumé John P. Murray, psychologue du développement mental à la Kansas State University lors de la rencontre de l'International Society for research on aggression qui avait lieu la semaine dernière à l'Université McGill. «Ils deviennent de moins en moins sensibles à la violence et

davantage capables de la tolérer. Ils en viennent à penser que le monde fonctionne de cette façon. D'autres personnes, par contre, commencent à croire que le monde est aussi dangereux que le tableau que nous en brossent les fictions diffusées à la télé.»

Cerveau actif

Afin de mettre en lumière les processus cérébraux par lesquels s'effectuent ces modifications de notre perception, John Murray a mesuré à l'aide de la technique d'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle l'activité du cerveau d'enfants âgés de huit à treize ans pendant qu'ils regardaient des scènes de boxe particulièrement intenses tirées du film *Rocky IV*. «Les séquences choisies relatent une simple histoire de vengeance et, de ce fait, elles représentent le genre de violence le plus dangereux puisque cette dernière apparaît justifiée, et même glorifiée», précise le chercheur.

Les mesures relevées durant ce visionnement ont ensuite été comparées à celles recueillies alors qu'on présentait aux enfants des séquences exemptes de violence et extraites de deux émissions pour enfants, *Ghostwriter* et *National Geographic*, diffusées sur la chaîne publique PBS.

Outre les régions cérébrales associées à la perception des informations visuelles et auditives qui étaient activées autant par les séquences de violence que de non-violence, plusieurs autres zones du cerveau étaient en revanche stimulées uniquement

lors de la projection des images de brutalité. L'une de ces zones est l'amygdale, une structure qui s'anime lorsqu'apparaît une situation de danger. «Quand vous voyez apparaître un serpent à vos pieds par exemple, la surprise vous coupe le souffle, explique John Murray. L'amygdale reconnaît la présence du danger et induit instantanément une série de modifications physiologiques. Elle arrête la respiration ce qui permet de mieux entendre les moindres mouvements de l'ennemi. Elle provoque également une constriction des vaisseaux sanguins périphériques et concentre du coup la circulation sanguine vers les organes vitaux de l'organisme. C'est une réponse innée devant le danger.»

Une fois que l'amygdale a détecté le danger, elle communique avec les autres régions du cerveau, notamment avec le cortex préfrontal qui évalue l'ampleur de la menace, souligne le psychologue tout en spécifiant que cette dernière structure s'allumait également durant l'écoute de scènes de violence.

Le chercheur n'avait toutefois pas prévu l'activation du cortex présumé, qui contrôle non pas les mouvements eux-mêmes, mais la planification du geste avant même de l'exécuter. «Les enfants étaient immobilisés par l'appareil d'enregistrement et ne pouvaient pas bouger alors qu'ils regardaient le combat de boxe, pourtant ils pensaient à imiter les boxeurs», précise John Murray. C'est un réflexe chez les jeunes enfants de 4-5 ans. Lorsqu'ils regardent la

télévision, ils imitent souvent les mouvements des personnages qu'ils voient.»

Vaste répertoire de gestes violents

Mais ce qui a littéralement stupéfié le psychologue est l'intervention de la circonvolution cingulaire postérieure, une zone du cerveau qui s'active lorsqu'une victime de viol, un militaire ou un secouriste est appelé à se remémorer les expériences extrêmement traumatisantes qu'il a vécues. «Les bouleversants souvenirs emmagasinés dans la circonvolution cingulaire postérieure sont facilement ramenés à la conscience, précise le chercheur. Les flashbacks qui hantent les personnes souffrant du syndrome de stress post-traumatique émergent justement de cette aire cérébrale.»

Le fait que cette région du cerveau s'active lorsque les enfants regardent des scènes de violence à la télévision peut expliquer l'agressivité de certains enfants, avance John Murray. «Les enfants disposent d'un vaste répertoire de gestes violents qu'ils ont vus maintes et maintes fois et qu'ils ont rangés dans une filière — circonvolution cingulaire postérieure — à portée de main. Alors, s'ils sont bouculés par quelqu'un, l'amygdale est mise en éveil et alerte la circonvolution cingulaire postérieure, qui rappelle instantanément l'action de frapper. Et bang!»

Le chercheur espère maintenant poursuivre son analyse auprès de jeunes ayant été victimes ou protagonistes de violence.

La vigilance des parents s'impose

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Les parents doivent garder en tête que les jeunes enfants ne distinguent pas bien la réalité de la fiction et que, de ce fait, les scènes de violence qui émaillent bon nombre de nos émissions de télévision peuvent nourrir leur agressivité. D'autant que la violence qui nous est présentée à l'écran demeure souvent impunie et laisse les victimes étonnamment indemnes!

Lors de la rencontre de l'International Society for research on aggression qui se tenait à Montréal la semaine dernière, le psychologue Ed Donnerstein, professeur au département des communications et doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Californie, Santa Barbara, a insisté sur le pernicieux message que véhiculent les médias. Message qui laisse croire aux enfants que notre société tolère, voire approuve, la violence.

Plusieurs des personnages qui usent de violence dans une émission de télé ou au cinéma sont attrayants, précise le chercheur. «Ils sont de véritables héros auxquels les enfants ont tendance à s'identifier. Dans plus de 50 % des cas, la violence qu'ils commettent demeure impunie. Le coupable n'est pas arrêté, ni critiqué pour ce qu'il a fait. Il s'agit souvent d'une violence qui est justifiée puisqu'elle fait partie d'une revanche. Mais, finalement, le message qu'en tirent les enfants est celui que la violence est acceptée dans notre société.»

Dans la majorité des films, les victimes de cette brutalité ne subissent pas de mal ou très peu, fait également remarquer le psychologue. Si blessure il y a, elle est souvent irréaliste, et ce, particulièrement dans les émissions pour enfants. «L'héroïne lance des briques sur la tête d'une personne qui tombe sur le dos. Dans la scène qui suit, on ne voit pas une seule égratignure sur le corps de la victime. La souffrance ne semble pas réelle contrairement à celle traduite dans le film *Saving Private Ryan* de Spielberg, par exemple.»

Ed Donnerstein rappelle aussi que les enfants de moins de six ans ne distinguent pas bien la frontière qui sépare la réalité de la fiction. «Alors que les adultes comprennent bien qu'une scène à la télévision n'est pas réelle, les jeunes enfants ont du mal à faire cette distinction. Et les parents doivent s'en souvenir», dit-il avant d'ajouter que les jeunes enfants ont également certaines difficultés à lier les événements d'un film. «Un enfant de trois à quatre ans ne fera pas le lien entre une scène de violence présentée au début du film et celle décrivant l'arrestation et la condamnation de la personne responsable de ces actes de violence qui survient à la toute fin du scénario. Les adultes savent que la violence ne paie pas. Mais les enfants de trois ou quatre ans ne font pas ces connexions.»

A cela s'ajoute le phénomène de désensibilisation qui a été montré par de nombreuses études. Plus on regarde des scènes de violence, moins on y est sensible, moins elles nous dérangent, résume le chercheur. Conséquence: «Nous tolérons davantage la violence dans le monde réel. Quant aux enfants, ils surmontent leur crainte.»

Cela veut-il dire que tous les enfants deviendront délinquants en regardant la télé? «Non, mais si un enfant est déjà agressif, il y puisera beaucoup de renforcements», affirme le spécialiste.

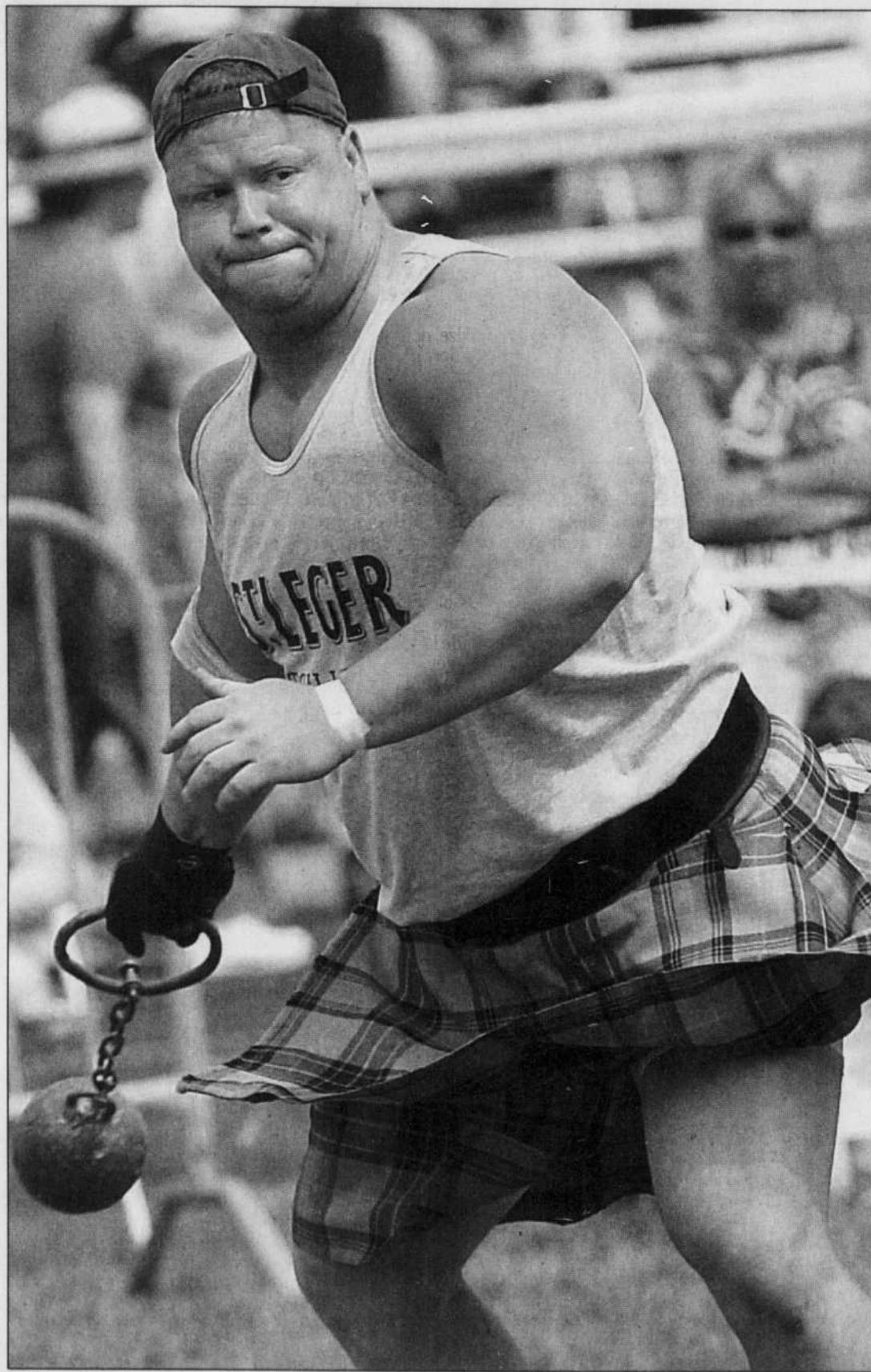
Pour d'autres très jeunes enfants, l'écoute des bulletins de nouvelles dans lesquelles on annonce qu'un enfant a été kidnappé, agressé sexuellement et abandonné dans un champ ou qu'une mère a noyé ses enfants est terrifiante. «Des recherches ont montré que lorsque ce type d'images est revu à répétition, elles finissent par terroriser les enfants et provoquent chez eux de l'anxiété et des cauchemars. Ces enfants finissent par considérer le monde comme très dangereux», souligne le psychologue.

Doit-on empêcher nos enfants de regarder la télévision? Doit-on débrancher le téléviseur et l'ordinateur?

Il sera difficile d'interdire aux enfants de regarder certaines émissions, prévient Ed Donnerstein. Si on censure une émission, l'enfant voudra regarder plus que jamais le fruit défendu. Les parents peuvent émettre des règles, mais les copains et les voisins que l'enfant fréquente ne sont peut-être pas soumis aux mêmes contraintes. Il est alors facile de sauter la clôture. «Il vaut beaucoup mieux s'asseoir avec son enfant et discuter du contenu de l'émission ou du film que de restreindre l'accès à la télévision», recommande le chercheur. «Il est important de faire comprendre à l'enfant que, dans la vie réelle, la violence entraîne de la douleur, de la souffrance et même la mort. À l'école, les professeurs peuvent aussi participer à transformer les enfants en spectateurs critiques. L'enfant sera alors mieux armé lorsqu'il se verra seul ou ailleurs devant des images qu'on ne voudrait pas qu'il voie.»

On ne doit pas croire que les médias représentent le seul facteur qui contribue à la violence chez les jeunes, insiste finalement Ed Donnerstein. De nombreux autres, tels que l'influence des camarades, des parents et des déterminants biologiques, jouent aussi un rôle important. A ses yeux, les médias maintiennent et renforcent les attitudes agressives que les enfants ont déjà acquises.

Gros bras, grosse fête!



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

MONTREAL a redécouvert ses racines écossaises et celtes, hier, à l'occasion des 26es Jeux des Highlands. En plus des danseurs et des cornemuseurs, l'événement mettait en vedette des dizaines d'athlètes de légende, capable de lancer un poids de 28 livres (12,5 kg) à une distance de plus de 65 pieds (20 mètres) ou de soulever un tronc d'arbre sans boire de potion magique.

Le «sauveur» de Chirac va écrire un livre

PRESSE CANADIENNE

La vie de Mohamed Chelali a pris une tournure insoupçonnée le 14 juillet dernier lorsqu'il a maîtrisé un tireur fou qui visait le président de la France Jacques Chirac. Il compte maintenant raconter son histoire dans un livre, rapporte *La Presse* dans son édition d'hier.

M. Chelali écoute paisiblement ses vacances en France avec sa femme et ses deux enfants, mais il continue tout de même d'accorder des entrevues à des médias arabes, anglais et français de temps en temps. Un éditeur en langue arabe lui a même proposé d'écrire un livre, ce qu'il compte faire au cours des prochains mois, une fois qu'il sera installé à Beyrouth, où il poursuivra sa carrière d'enseignant.

M. Chelali se cherche maintenant un éditeur francophone et un anglophone. Le Franco-Canadien d'origine algérienne assistait au défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées quand Maxime Brunerie a tiré un coup de feu en direction du président Chirac. Mohamed Chelali et deux autres hommes l'ont toutefois

maîtrisé en attendant l'arrivée des policiers. Cet événement lui a aussitôt valu un intérêt soutenu des journalistes du monde entier. Pendant trois jours, Mohamed Chelali s'est gentiment plié à plus d'une centaine d'entrevues.

Cette attention médiatique lui a même valu une certaine renommée en France, où il se fait souvent reconnaître dans les cafés ou dans les boutiques, ce qui le gêne. «Dans la rue ou quand je vais acheter quelque chose, les gens me disent: "on vous connaît vous"», raconte-t-il en riant en entrevue téléphonique avec *La Presse*.

Le premier ministre Jean Chrétien, le président Jacques Chirac et des adjoints du président d'Algérie, Abdelaziz Bouteflika, ont tous manifesté leur intérêt pour le rencontrer. Tout comme le président Chirac, Jean Chrétien lui a d'ailleurs donné un coup de fil dans la semaine suivant les événements.

«Il nous a dit qu'il était fier, que nous sommes des héros pour le Canada», dit-il. Jean Chrétien a également discuté avec la femme de M. Chelali, avec leurs enfants, Inès et Tarik, ainsi qu'avec leur amie Emma.

Téléystème Mobile International

Quand les malheurs de TIW sont expliqués

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Londres — L'aventure de Téléystème Mobile International (TIW) au Royaume-Uni a mal tourné, au point même d'ébranler l'entreprise de téléphonie sans fil de Montréal.

TIW estime cependant que ses malheurs n'avaient rien à voir avec le fait de faire affaires au Royaume-Uni. C'est une opinion que partage une analyste spécialisée dans l'industrie des télécommunications, Joanne Lemay, de la firme Lemay-Yates Associates, à Montréal.

«Ils ont fait un investissement qui était de loin trop élevé pour ce qu'ils pouvaient aller chercher en termes de revenus», a déclaré Mme Lemay en entrevue téléphonique. Le même constat aurait pu arriver s'ils avaient essayé de faire la même chose au Canada ou aux États-Unis ou n'importe où.»

C'est en 1994 que TIW, une filiale de l'empire de Charles Sirois, a procédé à une première acquisition au Royaume-Uni et a entrepris de monter un réseau de téléphonie sans fil numérique.

Le directeur des communications de TIW, Mark Boutet, a expliqué que l'entreprise voulait répéter en Europe le succès de Nextel, un fournisseur de services de téléphonie sans fil qui visait une clientèle d'entreprises et qui avait les revenus par abonnés les plus élevés aux États-Unis.

Le rêve européen de TIW s'est cependant effondré. La filiale britannique de TIW, Dolphin Telecom, s'est placée sous la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers en juillet 2001 et TIW a dû radier complètement sa participation dans Dolphin.

TIW avait investi 750 millions de dollars dans la filiale. «Ce n'est pas parce que c'était au Royaume-Uni que ça n'a pas marché», a soutenu M. Boutet.

Il a plutôt blâmé la fermeture du marché des capitaux devant l'industrie européenne des télécommunications et une nouvelle technologie qui n'était pas au point. «Le son était mauvais, la couverture était très mauvaise, a-t-il déploré. Nous attendions des appareils de deuxième génération, mais il y avait toujours des délais.»

Mme Lemay a reconnu que Dolphin avait connu des problèmes technologiques. Elle a cependant remis en question l'ampleur des investissements de TIW au Royaume-Uni. «Ils procédaient à des investissements massifs, comme s'ils s'attaquaient à un marché de consommateurs de masse, alors que le marché réel était beaucoup plus petit», a-t-elle affirmé.

Elle a indiqué que l'industrie des télécommunications comportait des risques technologiques. L'important est de savoir doser ce risque et de se retirer à temps. «Ils ont mis beaucoup d'argent avant de se retirer», a-t-elle déclaré. Selon elle, le fait de faire affaires au Royaume-Uni n'était pas en cause. «Je ne crois pas qu'il y avait des barrières à l'entrée, au contraire, a-t-elle affirmé. La Grande-Bretagne est un marché très très ouvert.»

Elle a ajouté qu'il y avait beaucoup d'affinités entre les méthodes d'affaires au Royaume-Uni et au Canada.

«C'est sûr que ça coûte plus cher de bâtir des réseaux à Londres qu'à Montréal, mais par contre, les prix facturés aux abonnés sont plus élevés aussi», a-t-elle fait observer.

Ironiquement, TIW a mieux réussi dans des pays aux cultures d'affaires plus différentes, comme la Roumanie et la République tchèque. TIW, qui a perdu 253,7 millions en 2001, entend dorénavant se concentrer sur l'Europe de l'Est. L'action de TIW, qui avait atteint 340 \$ au début de 2000, se négocie actuellement autour de 0,50 \$.

EN BREF

L'épouse du pilote Prigent accusée

Ottawa (PC) — L'épouse du pilote d'hélicoptère québécois Gilles Prigent, Carmen Torres, affirme que le ministre fédéral des Affaires étrangères a très peu fait pour lui venir en aide ou la tenir informée pendant les trois mois passés par son mari entre les mains de rebelles colombiens. Contrairement à ce que laissent entendre les communiqués émis par le ministère tandis que M. Prigent était prisonnier des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), les responsables fédéraux ont rarement contacté Mme Torres, originaire du Chili, a rapporté hier le quotidien *Ottawa Citizen*. Lorsqu'ils lui ont téléphoné, ils ne lui disaient rien qu'elle ne sût déjà grâce à ses contacts en Amérique latine, a-t-elle en outre indiqué au journal. Mme Torres a tenu ces propos à son domicile de la banlieue de Montréal, mercredi, alors qu'elle attendait que soit annoncée la libération de son mari, âgé de 50 ans, et de deux autres hommes captifs des FARC.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Recommandation de Dyane Adam sur le travail des fonctionnaires

Ottawa songe à mettre fin aux primes au bilinguisme

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement fédéral se penche actuellement sur une recommandation formulée par la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, qui prône l'abolition des primes au bilinguisme offertes aux fonctionnaires, a rapporté le quotidien *Ottawa Citizen*, hier.

Selon le journal, Ottawa envisage de faire du bilinguisme une exigence de base pour plusieurs des postes offerts au sein de la fonction publique.

Mme Adam croit que le moment est venu de traiter le bilinguisme comme une qualité nécessaire, et de cesser de verser 50 millions en primes annuelles aux

travailleurs de l'État afin de les récompenser pour leur maîtrise des deux langues officielles, le français et l'anglais. Après tout, on attend d'un ingénieur qu'il possède un diplôme en génie, et on ne lui accorde pas de prime s'il en a un, avance la commissaire aux langues officielles.

Les recommandations soumises à Ottawa font partie d'une nouvelle approche linguistique proposée par Mme Adam afin de faire du bilinguisme un «engagement» et une façon de vivre dans les services gouvernementaux.

Mme Adam suggère également que quiconque souhaitant occuper un poste bilingue au sein du gouvernement fédéral ait une connaissance du français et

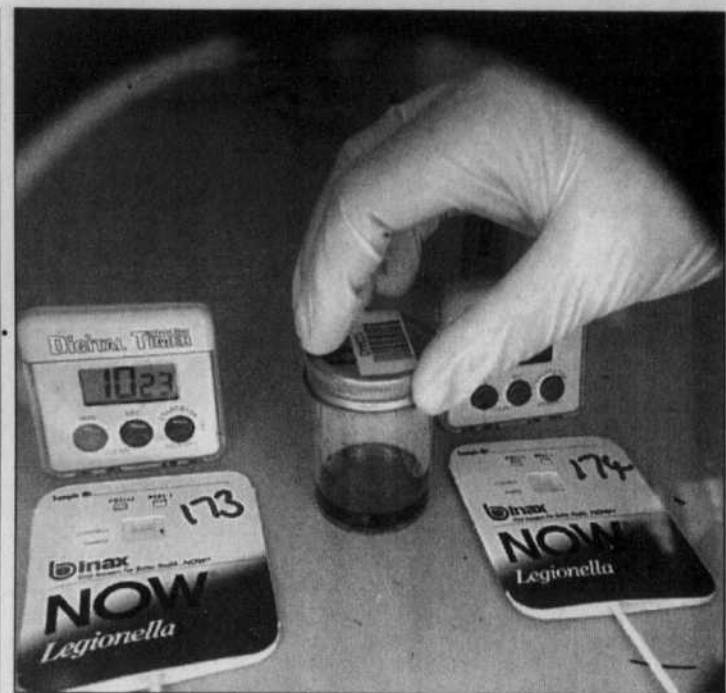
de l'anglais dès l'embauche. En vertu des politiques actuellement en vigueur, les ministères peuvent engager des anglophones et des francophones unilingues et leur offrir ensuite une formation linguistique — aux frais des contribuables — afin de leur permettre de maîtriser l'autre langue officielle.

«Afin que les langues officielles aient la place qui leur revient dans un système moderne de gestion des ressources humaines, la connaissance du français et de l'anglais doit être considérée comme une compétence de base au même titre que les autres compétences professionnelles requises», a affirmé Mme Adam dans le résumé de ses propositions.

La commissaire aux langues officielles a soumis ses propositions à la présidente du Conseil du trésor, Lucienne Robillard, à l'occasion de la modernisation de la gestion des ressources humaines, en septembre 2001.

Mme Robillard, qui doit déposer cet automne un projet de réforme de la fonction publique, a refusé de se prononcer sur ces recommandations.

La prime au bilinguisme, de 800 \$, a été instaurée après avoir été recommandée par la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, en 1966, afin de renverser la domination de l'anglais au sein des services publics. Mme Adam estime qu'elle n'a plus de raison d'être.



OWEN HUMPHRIES REUTERS

Un employé de l'hôpital général de Furness, en Angleterre, procédait hier à des tests en vue de diagnostiquer la maladie du légionnaire. Selon les autorités de la santé publique, le pays connaît actuellement son pire épisode de cette maladie en 17 ans. Une personne est décédée, une cinquantaine d'autres sont atteintes et les autorités s'attendent à ce que des dizaines d'autres cas soient signalés dans les jours qui viennent.

Cinquante-quatre cas confirmés

La maladie du légionnaire frappe l'Angleterre

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Cinquante-quatre cas de la maladie du légionnaire ont été confirmés à Barrow-in-Furness (Cumbria, nord de l'Angleterre), où des prières étaient organisées, et dans d'autres hôpitaux de la région, a-t-on appris hier de source hospitalière.

Sur le total de 54 cas confirmés, soit 18 de plus que samedi, quinze font l'objet de soins intensifs dans plusieurs hôpitaux de la région, a-t-on souligné de même source. Un homme de 89 ans était décédé à Barrow-in-Furness des suites de la maladie vendredi.

Le responsable des hôpitaux pour la région, Ian Cumming, a souligné toutefois que les personnes qui faisaient l'objet de soins intensifs répondaient favorablement aux traitements.

«L'état de plusieurs des patients en soins intensifs s'améliore à ce stade», a-t-il dit. «Je ne veux pas tenter le destin, mais le nombre de décès pourrait être inférieur à celui d'autres épidémies», a-t-il ajouté.

Vingt-neuf autres personnes sont soupçonnées d'être atteintes de la maladie et subissent des examens, selon ce porte-parole.

Entre-temps, des prières pour les victimes étaient organisées hier à Barrow-in-Furness. «Dans des

égises de la ville, nous allons prier pour chacune des victimes et pour que la situation ne se détériore pas davantage», a déclaré le révérend Canon Peter Mann.

«Les gens sont impressionnés et préoccupés, mais je suis sûr que la source [de l'épidémie] a maintenant été trouvée», a-t-il ajouté.

Les autorités locales ont décidé la fermeture d'un centre communal appelé Forum 28, situé en plein centre-ville face à la mairie, et dont le système de climatisation aurait transmis la bactérie.

Seules des personnes se trouvant à l'extérieur du bâtiment auraient été infectées par les vapeurs du système de climatisation, selon les autorités. Environ un millier de personnes empruntaient quotidiennement un passage longeant le centre communal pour rejoindre plus rapidement un arrêt d'autobus.

La maladie du légionnaire ou légionellose, découverte en 1976 à Philadelphie (Etats-Unis) lors d'une convention de l'American Legion, où elle avait provoqué la mort d'une trentaine d'anciens combattants américains de la Seconde Guerre mondiale, est propagée par une bactérie hydrophile, la légionelle, qui se développe dans les systèmes de climatisation ou les douches mal désinfectées.

Scandale du patinage artistique aux Jeux olympiques de Salt Lake City

Peizerat et Anissina devraient tout dire

ASSOCIATED PRESS

Paris — Alors qu'il devient de plus en plus difficile de nier l'implication de la mafia russe dans le scandale du patinage artistique aux Jeux olympiques de Salt Lake City, le couple français formé de Marina Anissina et Gwendal Peizerat, médaillé d'or en danse sur glace aux États-Unis, devrait s'expliquer, aujourd'hui.

Le plus grand scandale de l'histoire du patinage artistique, que l'on croyait enterré depuis la suspension par la Fédération internationale (ISU) de la juge Marie-Reine Le Gougne et du président de la Fédération française des sports de glace (FFSG) Didier Gailhaguet, a resurgi mercredi dernier avec l'arrestation en Italie d'un membre présumé de la mafia russe accusé d'avoir manipulé les résultats des épreuves de patinage aux JO.

Alimzhan Tokhtakhounov, actuellement en détention à Venise et considéré comme l'un des hommes les plus influents d'une organisation moscovite de plus de 3000 membres, est accusé d'avoir tenté de persuader la juge française de voter pour la paire russe engagée dans l'épreuve des couples, et une juge russe de voter en faveur des Français en lice en danse sur glace. Au mois

de février à Salt Lake, les Russes Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze avaient remporté l'épreuve des couples devant les Canadiens Jamie Salé et David Pelletier. Le lendemain, la juge Marie-Reine Le Gougne avait même subi des pressions du président de la Fédération française des sports de glace Didier Gailhaguet pour voter en faveur des Russes. Elle s'était ensuite rétractée. Les Canadiens avaient eux aussi obtenu une médaille d'or, sur tapis vert.

La semaine suivante, les Français Marina Anissina et Gwendal Peizerat avaient remporté la danse sur glace. Mais l'affaire ne s'arrête pas là, et les enquêteurs américains, qui travaillent de concert avec la police italienne, affirment aujourd'hui qu'une danseuse sur glace française, dont l'identité n'est pas révélée dans les dossiers, a téléphoné à Tokhtakhounov après l'épreuve. Actuellement en tournée de gala dans le sud de la France avec son partenaire, Marina Anissina, ouvertement visée, a décidé de s'expliquer et a donc convoqué une conférence de presse aujourd'hui midi à Arles.

«Je dénonce catégoriquement les propos calomnieux, injurieux, déshonorants et injustes qui ont été proférés à mon égard à l'occasion de l'arrestation de M. Tokhtakhounov. Gwendal [Peizerat] et

moi-même n'avons eu besoin de personne pour gagner notre médaille d'or à Salt Lake City», a-t-elle déclaré vendredi dans un communiqué publié par la Fédération française des sports de glace (FFSG).

Anissina pourrait également donner son avis sur les enregistrements de la police italienne, selon lesquels sa mère aurait été en contact téléphonique avec le suspect.

Les Russes Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze, qui à l'instar des Français ont réaffirmé ces derniers jours ne devoir leur médaille qu'à leur seul talent, devraient eux aussi participer à la conférence de presse.

Quels que soient les développements de l'affaire aujourd'hui à Arles, elle n'est pas arrivée au bout de ses rebondissements. Sur le plan sportif, le président du Comité international olympique (CIO) Jacques Rogge a laissé entendre qu'en cas de corruption avérée les résultats des épreuves de patinage à Salt Lake pourraient être révisés. Et il reste aussi à éclaircir les liens qu'a entretenus Tokhtakhounov avec d'éventuels responsables sportifs français, dont le fameux intermédiaire «Chevalier» que l'on entend sur les bandes de la police italienne, mais dont l'identité n'a pas été révélée.

Sondage sur l'aide canadienne

L'Afrique démocratique, une priorité

PRESSE CANADIENNE

Plus de la moitié des Canadiens (58 %) sont d'accord pour que l'aide financière canadienne soit attribuée, en priorité, aux pays d'Afrique considérés démocratiques, comme il a été décidé récemment au Sommet des pays du G8, à Kananaskis, en Alberta.

Un sondage réalisé par la firme Léger Marketing dont les résultats ont été communiqués à la Presse canadienne montre cependant que 25 % des Canadiens sondés s'opposent à cette proposition pendant que 15 % disent ne

pas être en mesure de se prononcer sur la question. Les entrevues pour ce sondage ont été réalisées du 4 au 8 juillet auprès 1503 Canadiens âgés d'au moins 18 ans et pouvant s'exprimer en français ou en anglais. La marge d'erreur maximale est de plus ou moins 2,5 %, et ce, 19 fois sur 20.

Le sondage nous révèle que plus du tiers de la population (35 %) considère que les pays occidentaux en font juste assez à l'égard du tiers monde. Une majorité, 45 %, trouve que l'aide aux pays du tiers monde est insuffisante pendant que 9 % croient plutôt qu'ils en font trop.

C'est au Québec où l'on retrouve le plus de gens (58 %) qui trouvent que les pays occidentaux n'ont fait pas assez. À ce chapitre, les provinces des Prairies arrivent bonne dernière à 35 %.

À la question de savoir si l'on devrait effacer la dette des pays en voie de développement, 36 % des Canadiens sondés s'y disent favorables mais la majorité (51 %) considère qu'on ne devrait pas le faire. C'est en Alberta et chez les anglophones que cette position est la plus marquée.

La majorité de ceux qui favorisent l'effacement de la dette des pays en voie de développement

se retrouve au Québec. Le sondage nous apprend également que plus de la moitié de la population canadienne (56 %) considère qu'un plus grand investissement des pays plus riches en faveur des pays plus pauvres aurait un impact sur la paix dans le monde. Cette perception est principalement celle des jeunes de 18 à 24 ans et de ceux ayant un revenu familial inférieur à 20 000 \$.

Par contre, les résidents des Prairies (53 %) ont plutôt tendance à douter de l'impact sur la paix dans le monde d'un investissement accru des pays plus riches à l'égard des pays plus pauvres.

Le décès de sept enfants autochtones pousse Edmonton à agir

PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Le décès de sept enfants de la bande amérindienne de Samson, en Alberta, a incité le gouvernement de cette province à s'engager davantage auprès de l'organisme chargé du bien-être des jeunes de la bande.

Les enfants sont morts dans des circonstances nébuleuses, entre août 1999 et avril 2002. Chacun d'entre eux se trouvait sous la supervision de la Kasohkew Child Wellness Society, un organisme autonome.

En avril, à la suite du plus récent de ces décès, le septième à être survenu en moins de trois ans, la province a temporairement retiré à la bande autochtone le pouvoir de diriger ses propres services d'assistance sociale.

Le mois prochain, le gouvernement doit décider s'il renouvellera ou s'il mettra un terme à l'entente passée avec la bande de Samson en ce qui a trait au bien-être de ses enfants.

Les dirigeants de la réserve, située quelque 60 kilomètres au sud d'Edmonton, doivent s'en-

tendre avec Iris Evans, ministre albertainne chargée des services à l'enfance. Mme Evans souhaite que des mesures plus sévères soient ajoutées à l'entente, au moment du renouvellement de celle-ci, en principe le 30 septembre.

Si jamais les deux parties ne parvenaient pas à se mettre d'accord, l'Alberta pourrait assumer à nouveau la protection des enfants de la bande de Samson.

La province a confié en 1997 à la Kasohkew Child Wellness Society le soin d'assurer le bien-être des jeunes autochtones de la bande de Samson.

Les 4800 Cris vivant dans la réserve affirment que la consommation d'alcool et de drogues, la pauvreté, une éducation insuffisante, la violence et l'absence d'espoir ont causé les conditions sociales ayant incité les autorités à confier à la Kasohkew les enfants de Samson.

La ministre Evans procède également à la révision des ententes passées avec 17 autres agences amérindiennes de la province.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
TVA, le réseau des tirages			
6/49	Tirage du 2002-08-03	GAGNANTS	LOTS
		6/6	1 2 000 000,00 \$
		5/6+	6 85 179,50 \$
		5/6	243 1 682,50 \$
		4/6	12 519 62,60 \$
		3/6	222 383 10,00 \$
Complémentaire:	(38)	Ventes totales:	12 513 355 \$
		Prochain gros lot (appr.):	2 000 000 \$
4/9	Tirage du 2002-08-03	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 50 000,00 \$
		5/6	10 500,00 \$
		4/6	714 50,00 \$
		3/6	14 247 5,00 \$
Complémentaire:	(19)	Ventes totales:	541 837,50 \$
7/7	Tirage du 2002-08-02	GAGNANTS	LOTS
		7/7	0 15 000 000,00 \$
		6/7+	3 175 760,60 \$
		6/7	188 2 454,10 \$
		5/7	11 258 146,30 \$
		4/7	236 232 10,00 \$
		3/7+	218 255 10,00 \$
		3/7	1 971 163 Participation gratuite
Ventes totales:	28 688 760 \$		
Prochain gros lot:	17 500 000 \$		
Extra	Tirage du 2002-08-02	Extra	Tirage du 2002-08-03
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
017195	100 000 \$	119128	100 000 \$
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
Si vous avez un problème de jeu...		MISE SUR TOI 1 866 505-JEUX	

ROLEX

SERVICE

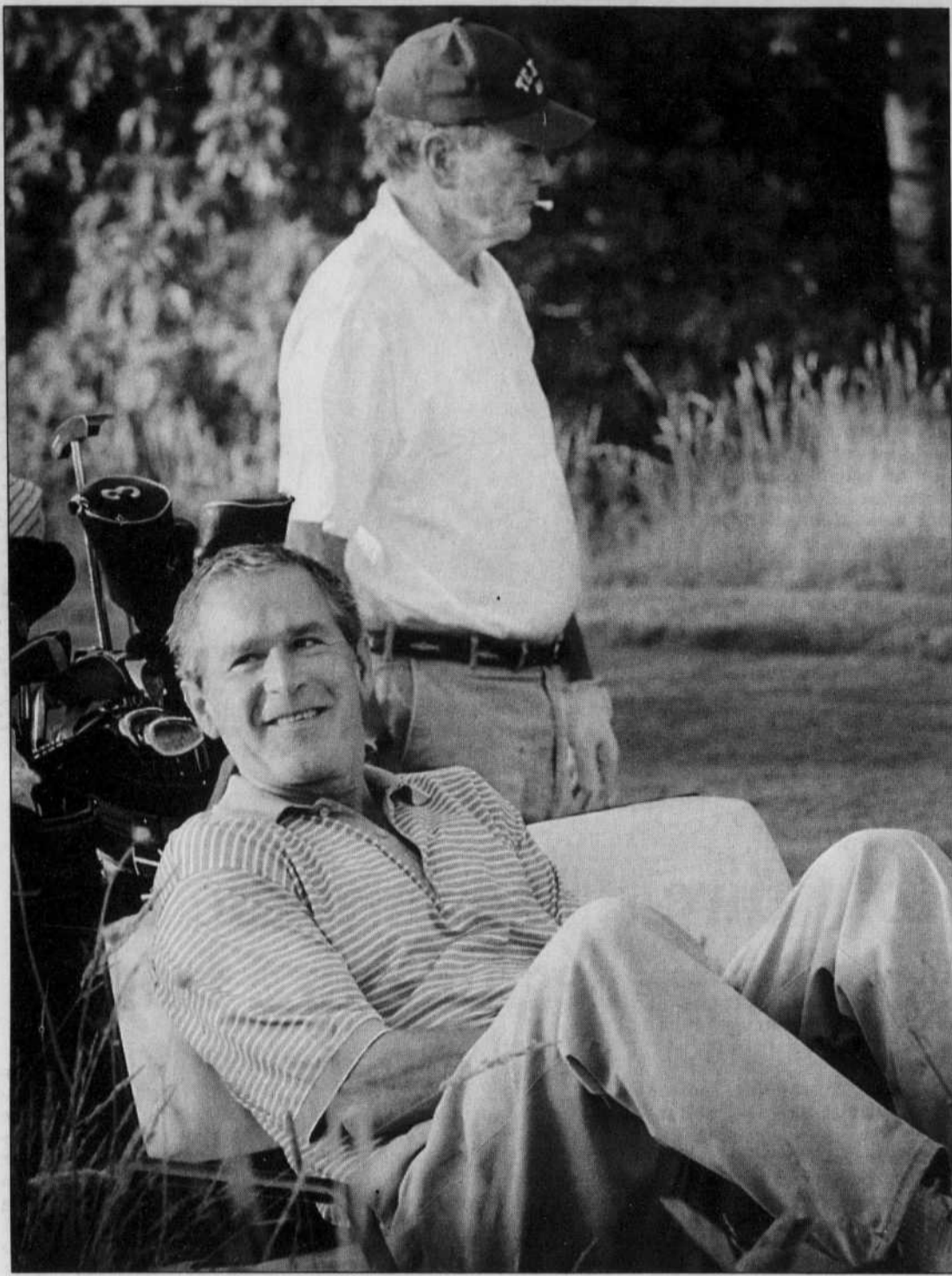
POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUS LES CINQ ANS.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

LE DEVOIR

LE MONDE



WIN MCNAMEE REUTERS
Les Bush, père et fils hier sur un terrain de golf du Maine. Le président américain est déterminé à obtenir un changement de régime à Bagdad.

Intervenir ou non en Irak?

La classe politique américaine en ébullition

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La classe politique américaine a affiché hier ses interrogations ou recommandations sur la marche à suivre face à l'Irak, après que le président George W. Bush eut confirmé sa détermination à obtenir un changement de régime à Bagdad.

Plusieurs témoins démocrates et républicains du Congrès invités sur les diverses chaînes de télévision du pays ont tous convenu que le président irakien Saddam Hussein constituait une menace grave pour la stabilité mondiale et que son départ, par la force si nécessaire, était hautement souhaitable.

Certains ont toutefois mis en garde contre une action militaire précipitée, qui ne recueillerait pas un soutien suffisant en Amérique et à l'étranger, allant jusqu'à évoquer le souvenir encore traumatisant de la guerre du Vietnam.

L'ancien candidat démocrate à la vice-présidence, Joseph Lieberman, a adopté une attitude de fermeté en appelant le Congrès à donner au président Bush d'ici la fin de l'année les pouvoirs nécessaires «pour agir afin de chasser Saddam Hussein». «Nous avons la force nécessaire pour le faire partir. Nous pouvons assembler un plan pour le remplacer par un gouvernement irakien uni. Allons-y, et donnons au pré-

sident [Bush] l'autorité pour qu'il fasse ce pour quoi nous élisons les commandants en chef», a ajouté M. Lieberman, lui-même candidat potentiel à la prochaine élection présidentielle, sur Fox News.

Ces propos musclés sont toutefois loin d'avoir trouvé écho chez une autre figure de proue des démocrates, le président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, Joseph Biden.

Tout en convenant que Saddam Hussein était «un mauvais type» et un «danger pour le monde», M. Biden a souligné qu'il y avait «probablement du temps avant qu'il possède la bombe» atomique et «qu'il y avait encore beaucoup à faire» avant de se lancer dans une opération militaire.

«Je ne pense pas que le moment soit venu pour le président [Bush] de fixer des échéances», a ajouté M. Biden sur NBC.

«Les grandes nations ne peuvent pas y aller au bluff» et Washington doit s'assurer d'avoir un large soutien international, a-t-il souligné, ajoutant notamment que «nous devons avoir les Français et les Russes à bord». Un des chefs de file des républicains — le parti de M. Bush — au Sénat, Arlen Specter, a pour sa part mis en garde contre le risque de lancer des opérations sans le soutien nécessaire de l'opinion et des parlementaires.

«Il faut avoir un débat pour infor-

mer l'opinion américaine sur ce qui est en jeu. Nous avons appris de façon amère au Vietnam que l'on ne peut pas se lancer seul, sans l'opinion et sans le Congrès», a-t-il affirmé sur CNN.

Plusieurs élus du Congrès avaient déjà prié mercredi l'administration Bush de mesurer soigneusement les risques d'une éventuelle attaque contre l'Irak, accusé de développer des programmes d'armes de destruction massive.

Le président américain a de son côté réaffirmé samedi qu'il restait déterminé à obtenir un changement de régime en Irak en usant de tous les moyens à sa disposition, mais sans donner de précisions.

«Je suis un homme patient. J'utiliserai tous les outils à notre disposition. Rien n'a changé», a-t-il dit.

Washington a également rejeté la proposition de l'Irak d'inviter à Bagdad, Hans Blix, le chef des inspecteurs de l'ONU chargés de vérifier son désarmement pour discuter d'une éventuelle reprise de leur mission interrompue depuis 1998.

Les États-Unis estiment une telle visite inutile, soulignant que Bagdad doit laisser revenir les inspecteurs sans conditions ni discussions. M. Blix lui-même a renoncé à répondre à l'invitation de Bagdad sans engagement clair sur la reprise des inspections.

EN BREF

Lettre au Majlis

Téhéran (Reuters) — Plus de la moitié des 290 députés iraniens ont publié hier une lettre ouverte dénonçant la répression de la liberté d'expression et de l'emprisonnement de nombreux dissidents.

«Nous avertissons franchement et honnêtement que cette politique plonge le pays dans le désespoir et cause du mécontentement», dit la lettre lue au Majlis (Parlement). «À quoi sert d'envoyer en prison des gens qui ne pensent pas comme vous? Reste-t-il une place pour la pensée et la réflexion?», demande la lettre visant les religieux conservateurs aux commandes de la justice et des forces de sécurité. Le mois dernier, un tribunal révolutionnaire a condamné plus de 30 islamistes libéraux connus proches du Mouvement pour la liberté à des peines allant jusqu'à dix ans d'emprisonnement et à interdire de formation. Cette décision s'inscrit dans le cadre

de la vague de répression lancée par la justice, aux mains des conservateurs, qui a abouti à l'arrestation de dizaines de militants réformistes et à la fermeture de plus de 80 publications libérales.

Violences au Cachemire

Srinagar, Inde, (AFP) — Neuf personnes, dont six militants islamistes et un soldat indien, sont morts lors de cinq incidents armés distincts survenus depuis samedi soir au Cachemire indien, a-t-on appris hier auprès des forces de sécurité indiennes. Quatre militants islamistes ont été tués lors d'un affrontement armé, dans la nuit de samedi à hier, avec des membres de la Force indienne de sécurité à la frontière (BSF), dans le village de Badra Bala, dans le district de Kupwara, dans le nord du Cachemire. Un membre de la BSF ainsi qu'un

civil ont également été blessés et un membre d'un groupe pro-indien, Ikhwani, qui aidait la BSF a été porté disparu, selon la force indienne. L'Inde accuse le Pakistan de favoriser les incursions de combattants rebelles pour mener des attaques dans la partie indienne du Cachemire.

Nouveau président bolivien

La Paz (Reuters) — Le Congrès bolivien a élu hier l'ancien président Gonzalo Sanchez de Lozada à la présidence du pays. Les élus avaient le choix entre deux candidats sortis en tête des urnes lors du scrutin organisé le 30 juin dernier: Lozada, conservateur de 72 ans ayant déjà dirigé le pays de 1993 à 1997, et le chef de file des indiens Evo Morales. Lozada est élu pour cinq ans. Il devrait prêter serment demain.

Dans une station balnéaire espagnole

Un attentat sanglant est attribué à l'ETA

Deux personnes, dont une fillette de huit ans, ont été tuées et plusieurs autres blessées hier dans le sud-est de l'Espagne, dans l'explosion d'une voiture piégée, devant une caserne de la Guardia Civil espagnole. Bien que la cause de l'explosion reste encore à confirmer, la police semblait y voir la marque du groupe séparatiste basque ETA, qui a fréquemment recours à des voitures piégées lors de ses attentats.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Santa Pola — Une voiture piégée a explosé hier en fin d'après-midi, faisant au moins deux morts et plusieurs blessés à Santa Pola, une station balnéaire au sud d'Alicante, a annoncé le préfet de la Communauté valencienne Francisco Camps.

Les deux victimes sont un homme et une fillette de huit ans, a affirmé le préfet. La voiture a explosé vers 20h30 locales devant une caserne de la garde civile et à proximité d'un arrêt d'autobus.

Plusieurs autres personnes ont été blessées et transportées à l'hôpital de Elche, sans que les autorités encore puissent préciser leur

nombre. Interrogé par la radio espagnole Onda Cero, un garde civil de la caserne non présent sur les lieux mais qui a joint ses collègues, a affirmé que les «dégâts matériels étaient importants».

Des ambulances et des forces de l'ordre se sont déplacés sur le lieu de l'explosion qui a été bouclé par la police.

Le *modus operandi* (voiture piégée) et l'objectif (caserne de la garde civile) font penser qu'il pourrait s'agir d'une opération de l'organisation séparatiste basque ETA. L'attentat n'a pas été attribué officiellement à l'ETA mais les radios espagnoles désignaient déjà l'organisation séparatiste.

L'ETA n'avait pas perpétré d'at-

tentats depuis les 21 et 22 juin derniers, dates auxquelles elle avait commis quatre attentats à la voiture piégée et un attentat à la bombe qui ont fait au total neuf blessés en l'espace de 30 heures dans cinq villes d'Espagne, Fuengirola et Marbella (Costa del sol, sud), Mijas (sud), Saragosse et Santander (nord).

Il s'agissait d'attendre, avait affirmé l'ETA dans une revendication au journal indépendantiste basque Gara, «les intérêts économiques et touristiques» lors du sommet de l'Union européenne à Séville.

L'ETA s'en prend régulièrement aux intérêts touristiques pendant la période estivale.

Depuis le début de l'année, l'organisation armée a fait exploser neuf voitures piégées, faisant au total 42 blessés. Elle a aussi perpétré plusieurs autres actions terroristes, dont l'assassinat par balles le 21 mars d'un conseiller municipal socialiste à Orio (Pays Basque espagnol), Juan Friede Perez, âgé de 69 ans, première victime mortelle en 2002.

Un plan contre al-Qaïda dans les tiroirs de Clinton?

New York (Reuters) — Un représentant de la Maison-Blanche a démenti hier une partie des informations publiées dans le magazine Time concernant l'existence d'un plan préparé par l'administration Clinton visant à lutter contre le réseau al-Qaïda, qui aurait passé huit mois dans les tiroirs avant d'être approuvé une semaine avant les attentats du 11 septembre.

Un membre de la Maison-Blanche, qui a exigé l'anonymat, a nié l'existence d'un tel document et rappelé que l'administration Bush avait pris rapidement des mesures contre le réseau jugé responsable des attentats du 11 septembre. «Aucun plan n'a été remis», a-t-il déclaré à Reuters. «La nature des idées émises visait à faire reculer al-Qaïda dans une période de trois à cinq ans. L'objectif de notre administration est vite devenu d'éliminer al-Qaïda et nous avons pris immédiatement des mesures ciblées [...] sur le terrorisme et al-Qaïda.»

«Notre stratégie a été d'éliminer al-Qaïda, et pas de le faire reculer», a-t-il ajouté.

Selon l'article de Time, des propositions visant à démanteler le réseau du milliardaire saoudien Oussama ben Laden avaient été

faites dans les derniers jours de la présidence de Bill Clinton, puis présentées à la nouvelle conseillère de George W. Bush pour la sécurité intérieure, Condoleezza Rice, début janvier 2001.

Le rapport — préparé par Richard Clarke, un ancien membre de l'administration Bush-père chargé des affaires de terrorisme sous Clinton — n'a pas été ressorti des archives de la Maison-Blanche avant avril 2001.

Le plan a finalement été approuvé le 4 septembre 2001 par les conseillers de la sécurité intérieure

re. Selon le magazine Time, aucune décision n'a par ailleurs été prise à ce moment-là concernant l'envoi d'un drone espion Predator au-dessus de l'Afghanistan, alors que l'on redoutait des attentats de grande envergure contre les intérêts américains.

«Le Predator n'a pas été envoyé car nous expérimentons de nouveaux potentiels» sur le drone, a indiqué le responsable de la Maison-Blanche sans entrer dans les détails. Améliorer le potentiel de l'avion pourrait vouloir dire le munir d'armements.

Ben Laden n'aurait rien fait

New York (Reuters) — Le président pakistanais Pervez Musharraf, l'un des principaux alliés des États-Unis dans leur lutte contre le terrorisme, n'est pas convaincu qu'Oussama ben Laden ait organisé les attentats du 11 septembre 2001, rapporte l'hebdomadaire New Yorker dans son édition du 12 août.

«Je ne pense pas qu'il soit possible qu'Oussama, au haut de ses montagnes, ait pu organiser cela», a expliqué le chef de l'Etat dans un entretien accordé au magazine.

«Il a peut-être été le partenaire financier, la force de motivation. Mais ceux qui ont exécuté le plan étaient beaucoup plus modernes. Ils connaissaient les États-Unis et l'aviation. Je ne pense pas qu'il ait l'intelligence ni la capacité de préparation nécessaires. L'organisateur était quelqu'un d'autre», a ajouté Musharraf au sujet du chef du réseau al-Qaïda, soupçonné d'être l'instigateur des attentats qui ont tué plus de 3000 personnes aux États-Unis en septembre dernier.

L'automne sera chaud pour Berlusconi

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — La coalition gouvernementale du président du Conseil italien Silvio Berlusconi va devoir faire face à un automne difficile, à la rentrée parlementaire, l'opposition et les syndicats ayant appelé à des manifestations massives de protestation contre le gouvernement.

Les parlementaires italiens ont pris leurs congés d'été pendant lesquels ils devraient se remettre de l'émotion suscitée par un projet de loi adopté par le Sénat jeudi dernier, qui selon l'opposition, va permettre à Silvio Berlusconi d'échapper aux poursuites pour corruption de magistrats.

Ce texte, adopté avec force remous au Sénat, et qui sera soumis à la chambre des députés à l'automne, a provoqué la colère de l'opposition. Celle-ci a appelé à descendre massivement dans la rue et une manifestation a été fixée provisoirement au 14 septembre prochain. Le projet de loi permet à tout justiciable d'invoquer une «suspicion légitime» sur l'impartialité du juge et de demander le transfert de son procès devant une

autre cour. Ces nouvelles dispositions ont été taillées sur mesure pour Silvio Berlusconi, a reproché l'opposition, qui a quitté le Sénat au moment du vote de la loi, et manifesté son mécontentement jusque dans la rue jeudi soir.

Ce malaise intervient alors que la puissante centrale syndicale CGIL prépare une grève générale à l'automne contre les réformes du gouvernement pour modifier le code du travail, et plus particulièrement l'article 18, qui protège les employés des licenciements abusifs.

Une grève générale au mois d'avril, la première dans la péninsule depuis deux décennies, avait fait descendre deux millions de personnes dans les rues.

Alors que la CGIL va entamer aujourd'hui une campagne de 26 jours pour réunir cinq millions de signatures contre les réformes du gouvernement, le tapage autour du dernier projet de loi a ouvert les hostilités.

«La querelle autour de la suspicion légitime va embraser l'automne», a déclaré le secrétaire général de la CGIL Sergio Cofferati, qui fait figure de candidat très sérieux pour prendre la tête d'une gauche divisée, après le succès de la dernière grève au mois d'avril.

Investiture du nouveau président colombien

Uribe devait être abattu mercredi

Bogota (AFP) — Un attentat prévu par la guérilla en Colombie contre l'hélicoptère du président élu Alvaro Uribe à Bogota le 7 août, jour de son investiture, a été déjoué par les services secrets, a-t-on appris hier de source officielle.

Six membres d'un commando des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes), formés pour abattre le président élu le 26 mai, ont été arrêtés hier à Bogota, a précisé Javier Ramos, chef de la Sécurité publique du Département administratif de la Sécurité (DAS, services se-

crets). «L'objectif fixé par la direction des FARC était d'abattre l'hélicoptère présidentiel», a-t-il assuré, ajoutant que le commando avait été trouvé «en possession d'armes lourdes et d'explosifs, dont quinze grenades, de fusils à lunette et des munitions».

Selon M. Ramos, les rebelles avaient notamment prévu d'utiliser un mortier pour lancer des obus depuis un lieu proche du Capitole, le siège du Congrès, où doit avoir lieu mercredi la transmission des pouvoirs entre le président sortant Andrés Pastrana et Alvaro Uribe.

«Ces personnes, selon des informa-

tions des services de renseignement, font partie des forces spéciales des FARC, qui avaient l'intention de commettre des attentats terroristes dans la capitale dans l'objectif de gâcher l'investiture présidentielle», a-t-il expliqué. Le responsable de la DAS a précisé que, selon l'enquête, le plan comprenait également des attentats «non seulement contre le docteur Uribe, mais contre des bâtiments officiels», tels que les sièges d'institutions de la police et de l'armée.

Une voiture piégée avait explosé samedi à Bogota dans le quartier nord, sans faire de victime.

• LE MONDE •

Quand la Turquie rêve d'intégration européenne

« Europe, nous voilà! »

Ankara a marqué des points en décidant d'abolir la peine de mort et d'accorder des droits culturels aux Kurdes

La Turquie répond désormais à tous les critères politiques requis par l'Union européenne pour négocier son adhésion et attend de l'UE qu'elle fixe une date pour l'ouverture de négociations, a déclaré hier le premier ministre Bülent Ecevit.

MARC SEMO
LIBÉRATION

C'est un tournant dans la longue marche turque vers l'Europe. Bruxelles salue «une avancée significative» et la plupart des éditorialistes turcs évoquent «un vote historique». «La Turquie a répondu à tous les critères politiques exigés par l'UE avec la série de réformes qu'elle va mettre en application», soulignait hier le premier ministre Bülent Ecevit (gauche nationaliste). Après vingt-deux heures de débats souvent vifs, le parlement a finalement voté samedi à l'aube à une large majorité, et à main levée, les réformes cruciales — notamment l'abolition de la peine de mort et l'octroi de droits culturels pour les Kurdes — exigées par les quinze. Ces derniers devraient fixer une date pour l'ouverture officielle des négociations d'adhésion avec Ankara lors du sommet de Copenhague en décembre prochain.

Devant l'entrée de la Grande Assemblée nationale, austère bâtisse de style néo-hittite au cœur d'Ankara, un groupe de militants pro-européens avait apposé une horloge digitale scandant jours, heures et minutes du compte à rebours avant cette réunion décisive où se jouera le destin du pays. Seu-

le mais très imparfaite démocratie laïque du monde arabo-musulman et pilier de l'OTAN au sud-est de l'Europe, la Turquie reste à la charnière de deux mondes.

Commencé dès les années 60, le lent chemin d'Ankara vers la CEE puis l'UE est désormais arrivé à un moment crucial. Associée aux quinze par un traité d'Union douanière depuis janvier 1996, pleinement reconnue comme pays candidat en décembre 1999, la Turquie doit maintenant montrer sa réelle volonté de démocratiser un système républicain mais volontiers autoritaire, créé sur le modèle jacobin par Mustafa Kemal après la Première Guerre mondiale.

Première force

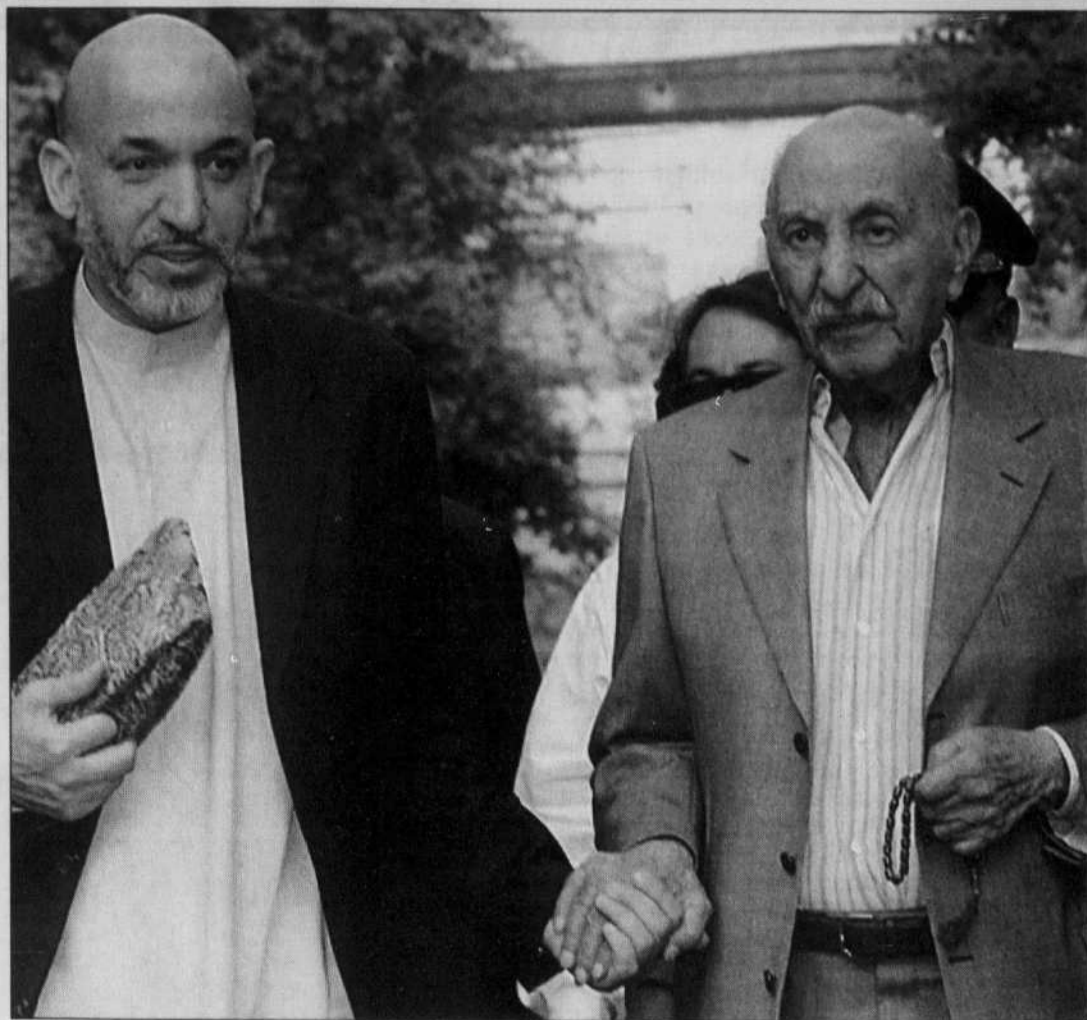
Un choix refusé par les «souverainistes», quelques-uns à gauche, mais pour la plupart présents dans le MHP (Parti d'action nationaliste, extrême droite) devenu la première force du gouvernement de coalition de Bülent Ecevit. Seul ce parti a voté contre ces réformes, craignant que les nouveaux droits accordés aux minorités, notamment aux Kurdes (12 millions sur une population de 60 millions), ne mettent en péril l'unité du pays relançant le conflit qui a fait plus de 30 000 morts en quinze ans dans le Sud-Est peuplé en majorité de Kurdes.

Le MHP va saisir la Cour constitutionnelle pour tenter de faire annuler ces décisions. Les autres forces politiques ont voté pour, même les islamistes modernistes qui, selon les sondages, pourraient remporter les élections anticipées du 3 novembre. «C'est maintenant à l'UE de jouer et nous allons voir dans quelle mesure elle est sincère», a lancé leur leader Recep Tayyip Erdogan, ancien maire d'Istanbul. Quelque 75 % des Turcs, selon les enquêtes d'opinion, rêvent d'intégration dans l'UE. Les quotidiens de samedi et dimanche ont salué avec emphase le vote des députés, comme le populaire Sabah qui titre «Merci» en première page ou Milliyet clamant «Europe nous voilà!». Le quotidien intellectuel Radikal souligne: «Le Parlement a un peu ouvert la porte au moment où les espoirs s'évanouissaient.» La maladie du premier ministre Bülent Ecevit, 77 ans, et la paralysie de l'exécutif faisaient en effet craindre à beaucoup de Turcs de «rater le train de l'Europe».

Les réformes votées sont certes historiques. Même si la peine de mort n'était plus appliquée depuis quinze ans, son abolition — sauf en temps de guerre — sauve définitivement la tête du chef rebelle kurde Abdullah Öcalan arrêté au Kenya en 1998, emmené en Turquie, puis condamné à la peine capitale.

Plus symboliques encore sont les nouveaux droits reconnus aux Kurdes, à des émissions télévisées et à un enseignement privé dans leur langue.

Il s'agit d'un véritable tournant dans un système qui jusqu'ici refusait toute expression collective de l'identité kurde. Il reste maintenant à savoir comment ces décisions seront mises en pratique. «Ces réformes ont été votées sous la pression des Européens et elles ne signifient pas encore un changement de fond de l'attitude de l'Etat», souligne Yavuz Önen, président de la Fondation pour les droits de l'homme. S'il reste prudent, cet architecte très respecté pour son indépendance, n'en est pas moins, lui aussi, satisfait: «Beaucoup reste à faire et notamment le changement de l'actuelle Constitution imposée en 1982 après le coup d'Etat militaire mais ce vote ouvre la voie à une démocratie plus réelle.»



Hamid Karzai, le chef du gouvernement afghan, tenant la main du vieux roi Zahir Shah, hier.

L'ex-roi afghan met officiellement fin à son long exil

Zaher Shah reprend possession de son palais

ASSOCIATED PRESS

Kaboul — L'ancien roi d'Afghanistan Mohammad Zahir Shah s'est réinstallé dans son palais hier, quatre mois après la fin de son exil et 29 ans après le coup d'Etat qui l'avait renversé.

«C'est un grand plaisir pour tous», a déclaré le vieux monarque de 87 ans à son arrivée dans le palais, un refuge rempli d'arbres à l'abri du bruit de la circulation, en plein centre de Kaboul. «Vous pouvez même voir les oiseaux retourner vers leurs nids.»

Après son retour d'Italie en avril, Zahir Shah s'était installé dans une maison de deux étages dans une rue résidentielle située à quelques encablures de son ancien palais, le nouveau gouvernement voulant éviter de laisser

penser à une restauration de la monarchie.

Lors du grand conseil traditionnel, ou loya jirga, de juin, il avait été décidé que l'ancien roi aurait l'autorisation de résider dans son ancien palais, ainsi que de convoquer les prochains parlement et commission constitutionnelle. En échange, il s'était retiré de la course à la présidence, laissant place au chef du gouvernement Hamid Karzai.

Celui-ci, dont les bureaux sont proches, a donc souhaité un bon retour à l'ancien monarque à Haram Sarai, le petit palais résidentiel désormais rénové.

Zahir Shah, affectueusement surnommé «baba» («père») a répondu que «c'était un grand plaisir d'être de retour ici en compagnie de ses «fils», faisant référen-

ce à Karzai et aux hauts responsables gouvernementaux rassemblés dans la cour ombragée du palais pour le thé de bienvenue, autour de la fontaine. Il a également remercié pour la «confiance» que l'Afghanistan a placée en lui et en Hamid Karzai, pour qu'ils «travaillent ensemble pour le bien-être du pays».

Après 40 ans passés sur le trône, Zahir Shah avait été renversé en 1973 par son cousin Mohammad Daoud et s'était ensuite exilé à Rome, d'où il est revenu en avril dernier, après la chute des talibans et la fin de la guerre américaine contre le terrorisme.

Son épouse Homaira, malade, ne l'avait pas accompagné. Morte le 26 juin à 86 ans, sa dépouille a été ramenée pour être inhumée dans le caveau royal.



Bülent Ecevit, premier ministre turc.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Environnement Canada / **Environment Canada**

Montréal

Prévisions météo

ALLJOURD'HUI Possibilité d'averses max 26	CE SOIR Dégagé min 12	MARDI Ensoleillé max 23, min 12	MERCREDI Ensoleillé max 23, min 11	JEUDI Ensoleillé max 25, min 11

La météo en un clin d'œil

Hier	Normales
Max. 29	26.2
Min. 18	15.8
Precip. 0.0 mm	

Phases de la lune: 8/8, 8/15, 8/22, 8/31

Lever du soleil: 5:44 / Coucher du soleil: 20:17

Indice UV: 1-2 / 3-4 / 5-6 / 7-8 / 9-10

Canada	Le monde
St John's ☁ 23/14	New York ☁ 33/26
Halifax ☁ 25/16	Chicago ☁ 28/23
Ottawa ☁ 26/19	Atlanta ☁ 36/20
Toronto ☁ 28/20	Miami ☁ 31/22
Winnipeg ☁ 22/8	Los Angeles ☁ 26/15
Edmonton ☁ 25/11	Rio de Janeiro ☁ 30/17
Regina ☁ 20/7	Amsterdam ☁ 21/16
Vancouver ☁ 20/13	Moscou ☁ 21/13
Whitehorse ☁ 24/6	Tokyo ☁ 34/28
Yellowknife ☁ 19/10	Sydney ☁ 17/12

Parlez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL: www.meteo.ec.gc.ca

La météo canadienne sur le Web

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE, 01-30143-7. VILLE DE SAINT-EUSTACHE, Partie demanderesse, c. ETIENNE JEAN LOUIS, Partie AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de ETIENNE JEAN LOUIS seront vendus par huissier le 15 août 2002, à 10 heures, au 2177 Pl. du Ronsard, Laval, Qc, CANADA, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en un abri d'auto, double, genre Tempo, et acc.; un micro-ondes Magnasonic et acc.; un téléviseur 10" RCA et acc.; etc... Conditions: argent comptant ou chèque visé. CLAUDE LAJOIE, huissier de justice, District de Laval. LATRAVERSE & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 1717 Boul. St-Martin O., #235 Laval, Qc, H7S 1N2. Tél.: (450)978-8869 Fax: (450)978-9013.

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Lorraine LAROSE, décedée à Montréal, Québec, le 30 avril 2002 et de l'adresse où peut être consulté cet inventaire: Me Robert Côté, notaire 507, Place d'Armes, Bureau 1300 Montréal, (Québec) H2Y 2W8 Montréal, le 22 juillet 2002 Robert Côté, notaire

Prenez avis que Francine Marie Claire Thériault, dont l'adresse du domicile est le 7086A, rue Bonpart, à Saint-Léonard, Québec, H1S 1Y3, présentera au Directeur de l'état civil, une demande pour changer son nom en celui de Branda Beaulieu. Ce changement affectera aussi Julie Thériault dont le nom sera changé en celui de Julie Beaulieu. Montréal, le 25 juillet 2002.

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine!

SOCIÉTÉ DE ASCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)

(514) 725-2653
1-877-725-7725 (sans frais)

Avis public

Ville de Montréal

Règlements

Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 20 juin 2002, a adopté le règlement suivant:

02-091 Règlement autorisant un emprunt de 1 805 000 \$ pour la refonte des systèmes informatiques « Air-Eau »

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de la Métropole le 25 juillet 2002.

Montréal, le 5 août 2002
La greffière
M^{re} Jacqueline Leduc

La prévention demeure notre meilleure arme. Merci de votre don.

Allergique? Pas de panique!

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ALLERGIES ALIMENTAIRES

No d'organisme de charité: 875944738R0001

Tél./Télé. : (514) 990-2575 • www.aqaa.qc.ca

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard:

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet : www.offres.ledevoir.com • Courriel : avisdev@ledevoir.com

Appels d'offres

Ville de Montréal

Service de l'environnement, voirie et réseaux

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour:

Soumission: 8813

Travaux d'amélioration du boulevard Gouin et de construction de bretelles d'entrée et de sortie de l'autoroute 40 dans le quartier Rivière-des-Prairies (arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est).

Date d'ouverture: 21 août 2002

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 5 août 2002 au Service de l'environnement, voirie et réseaux au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 110 \$, non remboursable.

Dépôt de garantie: 250 000 \$ Cautionnement.

Soumission: 8820

Reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Bleury, de la rue Sainte-Catherine à la rue Mayor (Projet TICQ 2002) - (arrondissement de Ville-Marie).

Date d'ouverture: 21 août 2002

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 5 août 2002 au Service de l'environnement, voirie et réseaux au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 69 \$, non remboursable.

Dépôt de garantie: 65 000 \$ Cautionnement.

Soumission: 8821

Reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Stanley, de la rue Sainte-Catherine à la rue Sherbrooke (Projet TICQ 2002) - (arrondissement de Ville-Marie).

Date d'ouverture: 21 août 2002

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 5 août 2002 au Service de l'environnement, voirie et réseaux au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 69 \$, non remboursable.

Dépôt de garantie: 170 000 \$ Cautionnement.

Renseignements: Antonio D'Addario, ing., chef de groupe de l'unité Conception

Vente des cahiers des charges: Téléphone: 514-872-3282 Télécopieur: 514-872-2874

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de **Ville de Montréal**.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les soumissionnaires.

Montréal, le 5 août 2002
La greffière,
M^{re} Jacqueline Leduc

É D I T O R I A L

Les maux du Brésil

L'univers économique est vacillant. Il l'est suffisamment pour avoir chamboulé quelque peu les ordres du jour politiques des gouvernements. Après les méfaits comptables de WorldCom et consorts, le recul prononcé des Bourses, voici que les maux financiers rencontrés par le Brésil et l'Uruguay ajoutent aux dérailements constatés.

Malgré un fort ralliement à mi-parcours, l'indice Dow Jones a terminé la semaine dernière en affichant un recul marqué. Parmi les facteurs ayant influencé cette évolution des cours, on a pu observer ceci: une nouvelle variable s'est insérée entre celles qui distillent bien des rancœurs dans la circulation de capital depuis maintenant près de trois mois. Il s'agit évidemment du Brésil et de l'Uruguay, surtout du Brésil.

Il y a un an encore, le Brésil était considéré par le FMI comme son meilleur élève. Aujourd'hui, il en va tout autrement. Les experts en notation économique estiment en effet que ce pays de 175 millions d'habitants se situe au troisième rang des nations présentant un risque élevé, juste derrière la Nigeria et... l'Argentine! Depuis que ce dernier pays décida, l'automne dernier, d'imposer un moratoire sur le remboursement de sa dette de 100 milliards de dollars, depuis que l'Argentine est confrontée à la pire crise financière depuis des lunes et des lunes, on s'attendait à ce que le Brésil, son principal partenaire commercial, écope passablement. C'est fait. Mais cela n'explique pas tout, loin de là.

Dans la tourmente brésilienne, deux faits politiques ont joué. Le premier est lié à la présente campagne électorale qui se poursuivra jusqu'en octobre. Le deuxième découle de la volonté manifestée par l'administration Bush de se démarquer de l'administration Clinton. En ce qui a trait à la lutte que se livrent les trois principaux candidats au poste de président de la puissance économique d'Amérique du Sud, on se souviendra que le candidat de la gauche, Luis Inacio da Silva surnommé Lula, a affolé durablement les marchés.

En effet, au début de sa campagne Lula promettait la rupture avec le capitalisme et, en conséquence, le gel de la dette brésilienne qui atteint les 274 milliards américains. Comparée ou confrontée à la croissance moyenne du PIB, cette dette s'avère tout simplement infernale à supporter. Si Lula est revenu sur cet engagement, il n'a pas perdu pour autant ses accents fortement démagogiques. Aux Brésiliens, il promet que, sous sa gouverne, le pays enregistrera une croissance moyenne du PIB de 7 %, la maîtrise de l'inflation à 4 %, et la réduction du temps de travail combinée à une augmentation de 20 % du salaire minimum. Bref, Lula fait miroiter le paradis. Résultat net, il est en tête des sondages.

Il n'en fallait évidemment pas plus pour qu'ici et là on s'agite en envoyant les représentants des grandes agences de cotation américaines étudier le dossier. Les Moody's, Standard & Poor, J. P. Morgan et compagnie ont toutes abaissé les notes ou, si l'on préfère, indiqué que ce pays représentait aujourd'hui un risque plus marqué pour tous les investisseurs. À cet égard, il est remarquable de constater combien le profil de la crise brésilienne est pour ainsi dire le jumeau de la crise mexicaine survenue au milieu de la décennie précédente. Ce qui nous amène au deuxième facteur politique de la mésaventure brésilienne.

Depuis son entrée en fonction, Bush s'est toujours promis de ne pas jouer les pompiers financiers comme le faisait son prédécesseur. Son credo économique se conjuguant exclusivement avec la main invisible du marché, il n'était pas question de s'immiscer dans les affaires brésiennes. Adhérent de longue date de ce credo, le secrétaire du Trésor Paul O'Neill a ajouté passablement aux inquiétudes des marchés en laissant entendre, il y a quelques jours à peine, qu'il n'était pas assuré que les États-Unis accorderaient leur imprimatur à l'emprunt demandé par le Brésil auprès du FMI. Et en vertu de quoi? O'Neill ne voulait pas que l'argent souhaité se retrouve dans les comptes de cette Suisse qui a le don de laver plus blanc. Si sur le fond, le secrétaire du Trésor a raison — des milliards accordés à l'Argentine, l'Algérie, la Russie et autres ont effectivement été camouflés par les escrocs qui dirigeaient ces pays —, il n'en reste pas moins que O'Neill s'est trompé de cible. Contrairement à bien des pays, la corruption au Brésil n'est pas une politique de gouvernement.

Toujours est-il que Washington a décidé de faire volte-face. L'administration Bush a probablement fini par comprendre ce vieil axiome de l'économie: les exportations de l'un sont les importations de l'autre. Il se trouve en effet que les actifs des entreprises américaines au Brésil sont de loin plus élevés que ceux des entreprises des autres pays.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

BENOÎT PELLETIER, LE RESPONSABLE DU DOSSIER
CONSTITUTIONNEL AU SEIN DU PLQ, S'ÉGARE
DANS LE PARC DE LA GATINEAU...



LETTRES

Des jeunes insensibles à leur propre existence

À M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies,

La deuxième Intifada vit encore, plus forte que jamais, même après deux ans d'affrontement entre les Israéliens et les Palestiniens. Chaque jour nous apporte des nouvelles plus désarmantes, des actes dégoûtants et des représailles sans précédent des deux camps. Je cite notamment l'attentat du mois dernier à Jérusalem où un terroriste s'est fait sauter dans un autobus bondé d'enfants, et de l'attaque aéroportée de la semaine dernière menée par Israël sur l'un des édifices du Hamas qui a fait neuf jeunes victimes... Ce conflit dégenère de jour en jour, et les espoirs de voir un accord de paix survenir entre les deux parties semble plus mince à chaque instant qui passe.

Comment peut-on régler un conflit où un camp n'accepte pas les concessions de l'autre pour qu'un processus de paix soit lancé? La question est difficile à répondre.

J'ai des amis qui vivent là-bas. Je les ai rencontrés lors du Forum des Enfants de l'ONU, en mai dernier, à New York.

Elad, 17 ans, vit dans la colonie juive de Girat Zeev. Il ne peut sortir dans la rue sans avoir peur d'être pris pour cible par un terroriste. Malgré toute l'angoisse, le stress et la paranoïa que le présent conflit nourrit, il se résout quand même à prendre l'autobus pour se rendre à l'école... en espérant que celui-ci n'ait pas été désigné pour le prochain attentat suicide...

Ahmad, 16 ans, un jeune adolescent comme tous les autres, vit dans la ville assiégée de Ramallah. De la fenêtre de sa chambre, il peut voir les chars d'assaut patrouiller dans les rues

avant et pendant le couvre-feu imposé par l'armée israélienne. Pendant la journée, il sort quand même jouer dehors avec ses amis et se cache lorsque les militaires approchent.

«Alex, si tu savais ce que c'est d'être prisonnier de sa propre maison... Nous, on n'est plus capables. On a le droit de s'amuser dehors. On est des enfants. Mieux vaut mourir dehors en jouant que mourir d'ennui à l'intérieur.»

Il m'a dit cela lors d'une conversation sur Internet, et j'ai été choqué. Choqué de constater que ce conflit de la xénophobie qui dure depuis un demi-siècle rend les jeunes insensibles à leur propre existence. Quand un enfant n'a plus peur de mourir, quand un enfant se dit qu'il n'y a pas de différence entre la vie et la mort, il y a un grave problème... Quand est-ce que ces vieux politiques se rendront-ils compte de la gravité de la situation? Quand se rendront-ils compte qu'ils détruisent des générations entières par l'intérieur? Ces enfants ne demandent que vivre en paix avec leurs voisins. Ce n'est pas une question ni politique ni militaire pour eux. Ils ne veulent qu'être enfants.

Alexandre T. Gingras
Gatineau, 30 juillet 2002

Emploi: aux frontières du réel

Merci infiniment Mme Fleischman pour votre lettre ouverte au Ministre de la santé, à propos des médecins étrangers (*Le Devoir*, 1^{er} août). Celle-ci me donne des raisons d'espérer car vous avez mis le doigt sur un problème très sensible au Québec.

Malheureusement, celui-ci ne touche pas uniquement les médecins étrangers, mais toute une panoplie de diplômés venus s'installer

au Québec à la recherche d'une vie meilleure et plus digne, surtout pour leurs enfants.

Étant moi-même immigrante, mariée et mère de deux enfants, installée au Québec depuis quatre ans, nous ne cessons mon époux et moi de nous débattre contre les démons invisibles du marché de l'emploi. Je suis titulaire d'un doctorat en droit et mon mari est lauréat d'une grande école d'ingénieur. La conseillère qui est venue nous voir à notre pays d'origine a assuré à mon conjoint qu'il trouverait facilement du travail, ce qui nous a encouragés à plier bagage et à laisser derrière nous nos carrières respectives.

Or, depuis que nous sommes ici, toutes nos démarches se sont soldées par un échec. Mélant traits assassins aux fleurs, ici nous n'existons que pour être utilisés ou recrutés à des fins personnelles. On le sait, la fin justifie les moyens, mais on doit savoir également que le rejet que l'on déchaîne finit souvent par nous revenir.

Je conçois qu'un grand pays comme le Canada dont le taux de natalité est en chute libre adopte une politique de peuplement de son immense et beau territoire mais ce que je trouve inadmissible, c'est de faire payer le prix fort aux immigrants en les marginalisant et en leur interdisant l'accès à des emplois qui soient au niveau de leur compétence.

Or, face à l'urgence de la survie que faire? Livrer des pizzas ou devenir chauffeur de taxi pour un médecin ou un ingénieur étranger, pourquoi pas? Après tout ce ne sont que des immigrants? Mais il m'arrive vraiment de me demander qui ne l'est pas au Québec? Merci encore pour votre lettre, car dénoncer c'est déjà refuser, refuser les injustices et les incohérences d'un système qui ne profite à personne. Merci encore.

Mona Atlas
Août 2002

LIBRE OPINION

Réforme des institutions démocratiques

Pourquoi pas un mode de scrutin innovateur?

Les Québécois ont enfin l'occasion de choisir les méthodes électorales les plus efficaces

YVAN DUTIL
Astrophysicien

J'ai été déçu du peu d'imagination démontrée dans le document de réflexion populaire au sujet de la Réforme des institutions démocratiques lorsqu'il est question des changements possibles au mode de scrutin. Hormis l'introduction d'une forme de proportionnalité, on n'étend guère plus la discussion sur les très nombreuses possibilités s'offrant aux Québécois.

L'usage et la théorie nous indiquent clairement que notre mode de scrutin est imparfait. En effet, il est mathématiquement démontré qu'il ne peut garantir l'élection du candidat voulu par la population, si plus de deux candidats sont en lice.

Plus ennuyeux, il est impossible de concevoir une méthode de vote traduisant à coup sûr les volontés du peuple. La démonstration de cette impossibilité valut le prix Nobel au mathématicien américain Kenneth Arrow. Néanmoins, il existe des systèmes qui s'approchent de la perfection.

Une méthode des plus populaires auprès de nombreux théoriciens est celle de Borda. Elle fut proposée en 1770 par le physicien français et héros de la révolution américaine Jean-Charles de Borda. Avec cette méthode, l'électeur classe les candidats suivant l'ordre de ses préférences. Les candidats reçoivent alors un nombre de points qui diminue avec leur rang. Ainsi, s'il y a cinq candidats, le premier reçoit quatre points, le deuxième trois points, le troisième deux points, le quatrième un point et le dernier aucun point. Le gagnant est simplement celui qui totalise le plus de points. Cette méthode a été utilisée par le sénat romain jusqu'en l'an 105 de notre ère,

par l'Académie des Sciences pendant une certaine période et par les scientifiques de la mission spatiale *Voyager* pour la sélection de la trajectoire de ses sondes dans les années 70.

Il ne faut toutefois pas confondre la méthode de Borda avec un autre mode de scrutin similaire: le vote préférentiel. Ici encore, l'électeur doit classer les candidats en ordre de préférence. La différence se trouve dans le dépouillement du scrutin. Si aucun candidat ne possède une majorité de voix, on élimine alors le candidat le plus faible et on redistribue ses votes suivant le deuxième choix indiqué sur les bulletins de vote. On répète cette procédure jusqu'à ce qu'un candidat obtienne la majorité absolue. Bien qu'en apparence ingénieuse, cette méthode souffre d'un grave défaut: en raison des transferts de vote, améliorer la position d'un candidat peut lui nuire! Inutile de dire que cette méthode n'a pas la faveur de la communauté scientifique. Malgré tout, elle a été adoptée, probablement par ignorance, par l'Irlande et l'Australie.

En plus de la méthode de Borda, il existe une autre méthode présentant de nombreux avantages théoriques: le vote par assentiment. Bien que proposée dans sa version moderne dans les années 70, son origine remonte au XIII^e siècle, alors que les Vénitiens l'utilisaient pour élire leurs magistrats. Avec cette méthode, l'électeur peut voter pour autant de candidats qu'il le désire et c'est tout simplement le candidat ayant le plus de votes qui l'emporte. Elle pourrait donc être mise en place

sans trop modifier notre façon de voter.

Cette méthode possède la qualité remarquable de forcer l'électeur à voter sincèrement dans le cas d'une élection à trois candidats. En effet, il a alors la possibilité de voter pour un candidat ou contre lui en votant pour ses deux autres adversaires. Une caractéristique très intéressante dans le contexte électoral québécois, alors que plus de 98 % du vote exprimé aux dernières élections est allé aux trois grands partis. Cette méthode est actuellement utilisée par de nombreuses sociétés savantes (Mathematical Association of America, American Statistical Association, Institute of Electrical and Electronics Engineers, etc). Le secrétaire général des Nations unies est aussi choisi grâce à cette méthode.

À l'heure actuelle, les théoriciens du consensus ne s'entendent pas sur le meilleur mode de scrutin. Les partisans du vote par assentiment notent la facilité avec laquelle il est possible de voter de façon non sincère avec la méthode de Borda. Quoi qu'il en soit, ces deux méthodes représentent un net progrès par rapport au système actuel et il convient d'examiner sérieusement la possibilité de leur adoption.

S'il n'y a pas de consensus au sujet de la solution optimale à adopter pour l'élection simple, dans le cas de la représentation proportionnelle, le choix est clair. Bien qu'il soit impossible de répartir les sièges de façon parfaitement équitable, une mé-

À l'heure
actuelle,
les théoriciens
du consensus
ne s'entendent
pas sur
le meilleur
mode
de scrutin

IDÉES

AGRICULTURE



Les réactions suscitées par le nouveau règlement laissent entrevoir une convergence entre le mouvement anti-porcherie et les promoteurs du développement de l'activité porcine au Québec.

REUTERS

La destruction des lisiers et fumiers

L'eldorado d'une croissance sans frein et sans risque de la production porcine

ROCH BIBEAU

Président de la Commission agriculture de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)

Le nouveau règlement sur les exploitations agricoles (REA) mis en vigueur le 15 juin dernier ouvre une voie inédite en production agricole. L'article 19 permettra aux entreprises agricoles de gérer les fumiers et lisiers par destruction pure et simple. Si le texte est avare de détails sur les modes de destruction autorisés et le destin des résidus, il a cependant précisé la cible sur laquelle s'aligneront les efforts de traitement des lisiers. Les procédés de traitement permettront d'extraire les éléments fertilisants, comme le phosphore, déjà en surplus dans les sols de nombreuses entreprises agricoles, pour les exporter vers d'autres usages, d'autres secteurs d'activités, ou encore les détruire, vraisemblablement par enfouissement.

Enthousiaste face à cette nouvelle possibilité, le ministre de l'Environnement du Québec déclarait que l'avenir — un avenir très prochain en fait — était au traitement des lisiers.

On sait que le REA fait du traitement des lisiers la condition principale du développement et de l'expansion des élevages porcins. Plus important encore, le traitement deviendra, pour de nombreuses exploitations opérant actuellement par épandage sur les sols, une méthode incontournable. Tant dans l'ancien que dans le nouveau règlement, le nombre de bêtes autorisées par unité d'élevage est calculé par rapport à la capacité présente des sols de recevoir des lisiers, sans marge de réserve pour les prochaines années. Ainsi, les sols, considérés comme pauvres actuellement, seront vraisemblablement en surplus d'ici quelques années. La pression actuelle pour la recherche de terres d'épandage, accélérant au passage le déboisement, ne pourra s'étirer indéfiniment.

Les réactions suscitées par le nouveau règlement laissent entrevoir une convergence étonnante entre le mouvement anti-porcherie et les promoteurs du développement de l'activité porcine au Québec. Pour les uns et les autres, la solution préconisée apparaît comme la condition de l'acceptabilité sociale de cette activité d'une part et, d'autre part, comme le moyen de relancer la croissance de l'industrie.

Mais, dans les faits, cette solution risque bien plus de permettre une transformation de type «industrielle» des activités de production animale au Québec. À cette transformation s'associeront des impacts qui, à moyen terme, seront problématiques tant pour les citoyens et les communautés rurales que pour les producteurs agricoles eux-mêmes.

Du mot «industriel»

La notion de développement industriel associée à l'agriculture soulève bien des débats. Néanmoins, il convient de s'éloigner des perceptions usuelles associées au mot «industriel». Souvent, par ce qualificatif, on a voulu insister sur la trop grande taille des entreprises (les «méga-porcherie») ou encore sur un mode de propriété non familial des entreprises porcines. Bien que ces éléments puissent être associés à des impacts négatifs

du développement agricole, ils sont souvent sources de confusion et difficiles à manier. La Fédération des producteurs de porcs a pris le contrepied de ces arguments en soutenant que la taille des entreprises au Québec et leur mode de propriété pouvaient s'évaluer avantageusement par rapport à ses homologues canadiens et étrangers. Il existe probablement un chemin plus sûr pour évaluer la dynamique de développement des activités d'élevage animal. On peut, par exemple, analyser les facteurs guidant la localisation physique et géographique de telles activités, notamment l'importance des sols comme facteur premier et prépondérant de localisation des unités d'élevage.

Historiquement, le facteur premier et plus que prépondérant de localisation des unités d'élevage des animaux a d'abord été le rapport de proximité établi avec la terre ou les sols environnants. Ce rapport atteint son équilibre dans la capacité des sols à nourrir les animaux. La diversité des cultures, leur complémentarité, ne subsistent qu'en étant reliées à la diversité des types d'élevage et à leurs besoins alimentaires spécifiques. Cette exigence d'équilibre et de proximité propre aux activités d'élevage a conduit les exploitations agricoles à assumer un rôle social d'occupation du territoire et de moteur économique des zones rurales.

Actuellement, une bonne partie de la protection juridique et économique des agriculteurs est fondée sur le caractère inamovible et risqué de ce rapport à la terre. La reconnaissance du «droit de produire sur ses terres», l'immunité plus grande en cas de poursuite pour inconvénients liés aux bruits, aux odeurs, aux poussières et à la protection contre les aléas climatiques sont liées au fait que l'agriculteur ne peut déménager, ne peut produire qu'en certains lieux spécifiques, sur des sols suffisamment productifs. Et ces sols, au Québec, représentent une infime fraction du territoire, fraction protégée par une loi la réservant à l'usage prioritaire de l'agriculture.

Au fil du temps, l'intensification des pratiques culturales, notamment par l'apport externe d'engrais minéraux et le développement des infrastructures de transport pour plusieurs intrants servant de nourriture aux animaux, a permis d'augmenter considérablement la densité de la population animale dans une ferme.

Un nouvel équilibre

Un nouveau rapport d'équilibre, se substituant à l'aspect nourricier, a progressivement émergé entre les unités d'élevage et les sols, soit la capacité de ceux-ci d'utiliser et de recycler la totalité des fumiers produits. Le soutien étatique à la préservation de ce nouvel équilibre a été important. (ex: financement des infrastructures d'entreposage).

On a pu croire que la capacité des sols à recycler les fumiers allait constituer le frein ultime de l'expansion de la densité de la population animale dans une région. Or, il semble que cet écoule de sécurité soit en train de disparaître. Le nouveau règlement sur les exploitations agricoles ouvre la voie à une modification importante de ce rapport. D'abord, en rétrécissant les distances d'épandage des cours d'eau, on permettra une plus grande utilisation de lisiers.

De plus, on s'apprete à abolir le mécanisme qui permettait d'encadrer ou de limiter dans une région considérée en surplus le développement ou l'agrandissement d'entreprises, même si ces fermes n'étaient pas considérées en surplus localement. Mais, plus important encore, les perspectives très proches de traitement des lisiers, doublées à la non obligation d'utiliser les produits transformés sur les terres propres de l'agriculteur qui aura recours à ces procédés, rendront, à toutes fins pratiques, les élevages indépendants des sols pour la détermination de leur localisation.

Les matières fertilisantes traitées ne seront plus comptabilisées, ni dans l'entreprise, ni dans la région. Ces matières fertilisantes seront ainsi exportées vers d'autres secteurs d'activités.

Au fil du temps, l'intensification des pratiques culturales a permis d'augmenter considérablement la densité de la population animale dans une ferme

Il n'existe cependant pas actuellement d'études indiquant des perspectives réalistes d'utilisation de ces résidus de traitement qui viendront gonfler l'offre globale de matières fertilisantes, car ils s'ajouteront aux matières résiduelles fertilisantes (MRF) provenant des boues d'usines d'épuration et des papeteries.

Soulignons au passage que plusieurs années de recherche sur ces boues n'ont toujours pas conduit à la formation de produits totalement sécuritaires, sauf pour de très rares qui ont obtenu la norme de certification du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Dans les faits cependant, cette perspective de traitement ne vaudra principalement que pour les élevages porcins. La production bovine et ovine, en raison du mode d'alimentation axé sur les fourrages, exige de préserver le rapport de proximité aux sols et, globalement, dépasse rarement le ratio d'une unité animale par hectare. La production avicole qui s'apparente le plus à la production porcine est régie par un plan de contingement qui en limite la croissance.

Par contre les élevages porcins s'inscrivent dans une toute autre dynamique, avec une croissance accélérée voisinant les 4 % à 7 % par an, croissance à la production soutenue à même les fonds publics s'appliquant à chaque animal produit quel que soit la taille de l'élevage. Au plan technique, les caractéristiques de la production porcine permettent d'atténuer le rôle des sols dans la régulation de la densité animale pour une région. Le mode d'alimentation des animaux, à base de grains et minéraux, permet de produire à des distances considérables de l'unité d'élevage les intrants nécessaires à l'alimentation. La gestion sans sols des lisiers deviendra une alternative possible avec le développement des techniques de traitement. Cette croissance de la production porcine aura aussi un impact direct sur le développement de productions de type monocultures, tel le maïs, avec les problèmes de conservation des sols associés.

L'espoir d'une aseptisation

Derrière les hypothèses de traitement se profile, en fait, l'espoir d'une aseptisation de l'agriculture dans un contexte de croissance non limitée: plus d'animaux d'élevage mais moins d'odeurs, moins de terres ou de cours d'eau en surplus de matières fertilisantes ou d'éléments pathogènes. Mais cette asepsie n'indiquera en fait qu'un transfert des coûts environnementaux et sociaux. Les

déjections animales à traiter impliqueront des infrastructures de transport, des coûts énergétiques considérables, des rejets sous forme de gaz à effet de serre (GES) et de résidus de traitement à enfouir. Cette problématique est déjà documentée dans d'autres pays.

Pour les agriculteurs, le traitement ajoutera à la pression des coûts de production. Il serait faux ici de croire que le traitement sera dans les faits un passage obligé seulement pour quelques gros producteurs en croissance. Il sera de plus en plus difficile de faire accepter des pratiques d'épandage à ciel ouvert de matières fertilisantes non traitées et ce quelque soit la taille de l'entreprise.

Pour les communautés rurales, les effets positifs seront aussi de courte durée. Les infrastructures de production animale, sans contingences de sols, pourront s'accroître en faisant pression sur les ressources en eau potable et l'organisation du transport routier. La dynamique de développement de l'agriculture ne sera plus à la dissémination des unités d'élevage sur le territoire, mais bien au contraire, à leur concentration près des infrastructures de traitement. Le rôle majeur joué par l'agriculture dans l'occupation du territoire s'en trouvera considérablement amoindri. D'ailleurs, il y a fort à parier que les communautés réagiront à cette concentration par un recours encore plus insistant au zonage de la localisation des unités d'élevage.

On ne pourra plus en toute logique continuer de favoriser un développement hors-sol, de l'activité porcine en particulier, tout en la protégeant sous le parapluie des législations confirmant le droit de produire des agriculteurs. Les régimes de protection juridique de l'agriculture sont fondés sur l'inamovibilité du rapport à la terre. En brisant ce rapport, on peut dès lors appliquer aux établissements de production animale les mêmes règles qui s'appliquent à tout établissement industriel de production. Ils devraient se soumettre aux lois générales contrôlant les matières résiduelles, la qualité de l'air et des eaux. Les fumiers, dans l'hypothèse du traitement, pourront et devront être considérés comme déchets résiduels et soumis aux réglementations générales sur la disposition et le recyclage des matières résiduelles.

Une équation simple

L'avenir du développement agricole au Québec est donc curieusement mais profondément posé dans le cadre d'un simple texte réglementaire. L'équation est simple. En maintenant les unités d'élevage en équilibre avec les sols, on s'offre un moyen simple de contrôle de la densité animale et de la problématique environnementale qui y est associée. Il implique toutefois une croissance limitée des activités d'élevage. Dans cette perspective, un traitement léger des lisiers visant à contrôler les odeurs et à stabiliser les déjections de manière à mieux en contrôler l'épandage serait le bienvenu.

L'autre approche, qui semble être priorisée par le gouvernement québécois et certains lobbies agricoles, consiste à enlever ce frein à la croissance par l'élimination des déjections animales. Cette voie nécessitera des investissements considérables, qu'ils soient de source publique ou privée ainsi qu'un débat incontournable quant à la contribution des fonds publics. Il y aura aussi un bouleversement profond du développement agricole au Québec. Au passage, on mettra vraisemblablement en cause plusieurs acquis qui avaient suscité chez la population québécoise un fort courant d'appui et de sympathie pour l'agriculture et ses artisans.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), José Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prêcourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Ballargeon (théâtre), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufour (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (comité). La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurbutt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe-administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ISRAËL

Des milliers de Palestiniens ont manifesté à Gaza pour soutenir le mouvement Hamas

SUITE DE LA PAGE 1

Raanan Gissin, porte-parole du premier ministre israélien Ariel Sharon, a quant à lui annoncé que les réunions avec les Palestiniens prévues dans les prochains jours étaient annulées. «De quoi pouvez-vous parler avec une direction palestinienne qui continue à abriter et soutenir une activité terroriste?», a-t-il demandé.

En revanche, les États-Unis n'ont pas annulé la rencontre prévue dans les jours à venir entre leur secrétaire d'État Colin Powell et des dirigeants palestiniens.

Infiltration

Par ailleurs, l'armée israélienne a annoncé avoir tué un Palestinien armé qui tentait de s'infiltrer, par la mer, dans une colonie juive de la bande de Gaza.

L'explosion de l'autocar en Galilée a fait dix morts, kamikaze compris. Trois soldats figurent au nombre des victimes, a indiqué l'armée. Il y a également une cinquantaine de blessés, a-t-on appris de source hospitalière.

Dans un communiqué publié à Gaza, le Mouvement palestinien de la résistance islamique

(Hamas) affirme avoir perpétré cet attentat pour se venger du raid israélien qui avait tué, le 22 juillet, le chef de sa branche militaire Izzedine al-Kassam ainsi que son adjoint, mais aussi 13 civils dont neuf enfants.

Des milliers de Palestiniens ont d'ailleurs défilé à Gaza pour soutenir le mouvement Hamas. «C'est la deuxième réponse et les prochaines seront plus fortes», criait un militant du Hamas dans un mégaphone. «Nous félicitons le nouveau commandant des Brigades et nous lui promettons que notre sang et nos âmes seront bon marché pour lui.»

L'attentat coïncide avec une opération menée depuis vendredi par l'armée israélienne dans la casbah de Naplouse, en Cisjordanie, en vue d'interpeller des extrémistes palestiniens. Trois soldats ont été blessés hier par un engin explosif, a précisé l'armée israélienne.

Atelier de fabrication de bombes

Tsahal a par ailleurs mis la main sur un atelier de fabrication de bombes, a indiqué une porte-parole de l'armée.

Quant à l'explosion d'hier, elle intervient quatre jours après un attentat à la bombe du Hamas qui

avait frappé la cafétéria de l'Université hébraïque de Jérusalem, faisant sept morts, dont quatre Américains, un Franco-Américain et deux Israéliens.

L'Autorité palestinienne a condamné cet acte, mais elle affirme dans un communiqué que la politique israélienne de «détentions massives, de mesures répressives et de démolition de maisons» alimente cette violence.

Ces décès portent le nombre de tués depuis le début de l'intifada, il y a 22 mois, à 2415 dont 1776 côté palestinien et 596 côté israélien.

L'attentat coïncide avec une opération menée depuis vendredi par l'armée israélienne dans la casbah de Naplouse, en Cisjordanie, en vue d'interpeller des extrémistes palestiniens. Trois soldats ont été blessés par un engin explosif, a précisé l'armée israélienne.

Tsahal a également démolé neuf maisons appartenant aux familles de kamikazes palestiniens, jetant à la rue des dizaines de personnes.

Ces destructions ainsi que les procédures d'expulsions dans la bande de Gaza de proches de personnes impliquées dans des attentats visent à dissuader les militants palestiniens de perpétrer des attaques suicide.

Bush outré

Hier, le président américain George W. Bush s'est dit «affligé» après l'attentat du Mont Méron. «J'appelle tous les pays à faire tout leur possible pour arrêter ces assassins terroristes», a-t-il déclaré.

«La France condamne vigoureusement le nouvel attentat commis aujourd'hui dans le nord d'Israël et qui frappe une fois encore la population civile», déclare pour sa part dans un communiqué le ministère français des Affaires étrangères.

A Washington, le sénateur démocrate Joseph Lieberman a demandé à l'administration américaine d'empêcher le financement du Hamas par des pays arabes, l'Arabie saoudite notamment.

Colons tués

Par ailleurs, deux colons israéliens ont été tués tôt ce matin par des tirs palestiniens au nord de Ramallah en Cisjordanie, a-t-on appris de source militaire.

Les deux colons circulaient dans une voiture lorsque des Palestiniens qui se trouvaient dans un autre véhicule ont ouvert le feu dans leur direction. Deux passagers qui se trouvaient dans la voiture des colons ont également été blessés légèrement, a-t-on ajouté de même source.

DÉFILÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Loin derrière, Michael Hendricks et René Lebœuf qui tentent depuis 1998 d'obtenir devant les tribunaux le droit de se marier, ne profitaient visiblement pas du même traitement, condamnés à marcher à l'écart des officiels devant une poignée d'amis portant une pancarte sur laquelle un sobre «mariage civil, un choix, un droit» avait été inscrit. «En raison de notre réaction mitigée à la Loi sur l'union civile [considérée par le couple comme un pas en avant, certes, mais qui discrimine encore et toujours les homosexuels par rapport aux hétérosexuels], les politiciens ne veulent pas nous parler et forcé ment se montrer à nos côtés», a déploré M. Hendricks dans son costume à queue de pie et chapeau haut de forme. Au loin, un cliché: deux hommes tout de cuir vêtu s'embrassent avec passion.

Ces petites guerres politiques, Sophie et Karine, la fraîche vingtaine, enlacées au milieu des représentants de l'Association des mères lesbiennes du Québec ne s'en souciaient guère. «Si nous sommes venues aujourd'hui, c'est avant tout pour montrer à la face du monde que nous sommes unies et que nos familles sont comme celles des hétérosexuels», dit Sophie sur fond de musique disco revisitée dans des sonorités techno/dance provenant du char allégorique du Forum des gais et lesbiennes syndiqués du Québec (FGLSQ). Coin Seymour et René Lévesque, nouveau cliché: un groupe d'homos déguisés en extraterrestres armés d'immenses drapeaux aux couleurs arc-en-ciel répètent leur chorégraphie avant de prendre part au cortège.

Lola — c'est son nom d'artiste —, originaire du Venezuela, avait pour sa part un message moins prosaïque à faire passer. Seins nus, fesses partiellement recouvertes pour profiter de la chaleur ambiante de cette journée estivale, c'est montée sur une croix, à la manière du Christ, qu'elle a décidé de défilé. «Parce que je suis transsexuelle et fière de l'être» a-t-elle indiqué. Avec un slogan sans équivoque: «Arrêtez de nous crucifier, nous sommes enfants de Dieu.»

Politique, coloré, festif, musical, engagé, provo-

cant, dénonciateur, le 10^e «Défilé de la fierté» était, comme on pouvait s'y attendre, tout ça à la fois. Varié aussi avec d'un côté une Nathalie Rochefort, députée



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

Du soleil et de la bonne humeur, que demander de mieux?

libérale dans Mercier dans un costume moulant à la wonder woman, histoire de se fondre dans la communauté, Pierre Bourque saluant la foule assis sur la plage arrière d'une décapotable et de l'autre le Club Bolé et ses danseurs gais adeptes du country/western, une poignée d'asiatiques le torse nu montés sur le camion du regroupement Gais et lesbiennes asiatiques de Montréal, quelques homos barbus et bien portant membres de l'association «Montreal Bears» mais aussi des éphèbes, l'entrejambe sommairement vêtu, fusil à eau en main, qui voulaient rappeler que les Jeux gais se tiendront ici en 2006.

«C'est beau à voir, a résumé Yvan, un Montréalais de longue date venu assister au défilé pour la première fois. C'est comme ça que j'aime ma ville: festive et tolérante.»

Cette tolérance, cette ouverture d'esprit, Didier Lefort, un touriste belge venu dans la ville aux cent clochers spécialement pour les célébrations orchestrées par l'organisme Divers/Cité s'y attendait. «Mais ça va au-delà de mes espérances. J'en ai la preuve aujourd'hui, Montréal est vraiment un exemple à suivre. La communauté homosexuelle y est très bien acceptée et se fond dans le rythme de la ville. C'est rafraîchissant à voir.»

Il n'a pas été le seul à être séduit par ce «rythme»: 800 000 personnes hier ont assisté à cette ode à la différence sur le boulevard René Lévesque entre les rues Guy et Saint-Denis. «50 000 de plus que l'an passé», a précisé Paul Girard de Divers/Cité à 17 h depuis la place Emilie-Gamelin où les festivités devaient se poursuivre toute la nuit avec musique, chanteurs, danseurs, discours et boissons glacées pour supporter la chaleur de cette journée d'été ennuagée.

MOT

SUITE DE LA PAGE 1

Car il faut de la matière à penser pour penser; une matière — vivante elle aussi —, avec un passé et une mémoire vive; une matière en ébullition, toujours en état d'alerte et de doute, quotidiennement nourrie, interrogée, réorganisée, et une infinité de mots, dont les sens multiples ne nous échappent pas, pour parler et écrire juste.

Tout cela, nous le savons, nous qui remettons sans cesse en question, entre autres, la valeur de notre système d'enseignement et la qualité de notre langue; oui, nous le savons, mais peut-être oublions-nous trop souvent que l'enrichissement de cette matière à penser et de ces mots est l'histoire d'une vie; que nous sommes en quelque sorte condamnés au soupçon et au doute, à la recherche continue d'une vérité qui ne va pas de soi, beaucoup plus mouvante, et complexe, et teintée d'ombre, parfois même de grande noirceur, que nous ne l'aurions souhaité.

Dans L'écriture souveraine, Suzanne Jacob écrit: «Nous ne sommes nulle part aujourd'hui en paix avec les mots, et dans chaque page que nous lisons, de quelque région du monde que cette page nous parvienne, nous trouvons des traces de lutte. Personne ici ne va nier qu'il se bat. Que l'exercice de sa liberté exige tout de lui. Que cet exercice le laisse parfois sans réserve, sans munitions pour continuer.»

Face aux grandes questions de l'heure, nous ne devrions plus retrouver comme autrefois, alors que la vraie vie était ailleurs, opposés les uns aux autres, le bien et le mal, la vérité et le mensonge, l'humble et le triomphant. Déjà, il y a près de quarante ans, par l'entremise de Jean-Le Maigre, nous avons été placés devant «ce jardin étrange où poussaient, là comme ailleurs, entremêlant leurs tiges, les plantes gracieuses du Vice et de la Vertu».

L'autre silence

Déjà, il y a quarante ans, la littérature, dans laquelle bougent toujours ensemble, comme à l'unisson, langue, pensée et imagination, nous offrait sa part de lumière. De dévoilement donc mais également de dénonciation. Les trop lourds silences qui avaient trop longtemps pesé sur les mots et la pensée de nos mères ont éclaté.

Néanmoins d'autres silences, plus subtils, plus sournois, ont surgi et continuent de venir de partout, apparemment plus convenables — «bien élevés» pourrions-nous dire —, contre lesquels nos mots et notre pensée, toujours aussi fragiles, butent quotidiennement et avec lesquels pourtant ils donnent souvent

l'impression d'agir de connivence, de pactiser.

En matière de mots et de pensée, sans doute faudrait-il préférer la défiance à la confiance: continuer nous défier de nous-mêmes et de nos extravagants besoins de réponses et de certitudes immédiates. Revenir vers ce qui, dans l'intimité de la solitude, a quelque chance de nous secouer, de nous mettre en branle, de nous forcer à regarder de plus près, un à un, «les mots de la tribu», à les épeler s'il le faut, comme nous le faisons jadis, avant de nous aventurer dans les méandres d'une syntaxe hasardeuse et floue qui risque fort de nous piéger.

Puis revenir ou venir pour la première fois vers ces autres mots, ceux qui font la littérature — les mêmes toutefois mais considérés autrement, choisis, un à un, avec intention et précaution —, ces êtres vivants en quête de lumière, qui ne devraient pas nous effrayer, dénoués en quelque sorte par le projet qui les porte, dénoués, mais non dénaturés, associés autrement dans des phrases amples ou hachurées qui vrillent l'opacité du monde sans en chasser l'inquiétude, sans en refuser la part troublante d'informulable et d'ambigu, liée à une sorte de blessure première, humaine, si humaine, liée au manque, à l'absence; ces êtres vivants bellement et souvent douloureusement posés sur les pages d'un roman, d'une nouvelle, d'un recueil de poésie.

Résistance

Essentiels, ces mots qui font la littérature, essentiels bien que, là encore, ils continuent d'offrir une résistance, qu'ils ne répondent pas directement aux questions que nous nous posons, qu'ils n'arrivent en fait qu'à en soulever d'autres et d'autres encore, qu'à proposer un riche inventaire, comme une architecture vibrante et polyphonique, de cette terrifiante complexité de notre condition humaine.

Avec la littérature, le visage des mots innocence, faute, vérité, langue, corps, joie, justice, effroi, cri, pays, famille, mémoire, douleur, droit, engagement, liberté, etc., se transforme. Plus riche, plus grave et plus empreint de vulnérabilité, il s'humanise. Avec la littérature, loin de tout bourdonnement, chaque mot, avec lequel il aura fallu nous battre, prend la forme d'une audacieuse avancée de la lumière.

NDLR: À l'invitation du Devoir, l'Académie des lettres du Québec offre à nos lecteurs cette série estivale inspirée des mots du temps. L'Académie a été fondée en 1944, par un groupe d'écrivains de la modernité réunis autour de l'essayiste Victor Barbeau. Denise Desautels a publié récemment Pendant la mort, poésie (Québec Amérique, 2001).

FRULLA

SUITE DE LA PAGE 1

Reconnaissant que le débat entourant la direction du Parti libéral du Canada la mettait «mal à l'aise», l'ancienne ministre du gouvernement Bourassa a ajouté que M. Chrétien «a le droit d'avoir le choix de se retirer quand il le veut et avec tous les honneurs nécessaires».

Elle demeure toutefois convaincue que le premier ministre choisira de ne pas se présenter pour un quatrième mandat d'affilée. Citant Robert Bourassa, elle soutient que «le temps est un allié; le temps va faire bien les choses».

Malgré cela, Mme Frulla espère «qu'on n'en arrive pas à nous obliger à faire le choix».

Depuis quelques mois, plusieurs membres du caucus libéral et autres personnalités du parti ont réclamé ouvertement le départ de Jean Chrétien. Le chef libéral devra soumettre la question de son leadership aux délégués du parti à l'occasion du prochain congrès du PLC, en février. Plusieurs observateurs prédisent une défaite pour l'actuel premier ministre.

De plus, Jean Chrétien doit subir la fronde de son ancien ministre des Finances et éventuel successeur, Paul Martin, qui, depuis son départ du conseil des ministres, parcourt le pays comme s'il était en campagne électorale.

Mme Frulla a aussi loué M. Martin, quelqu'un en qui elle dit pouvoir avoir confiance, et qui, «sans aucun doute», ferait un bon premier ministre. «Il a été élevé pour être premier ministre», a-t-elle mentionné.

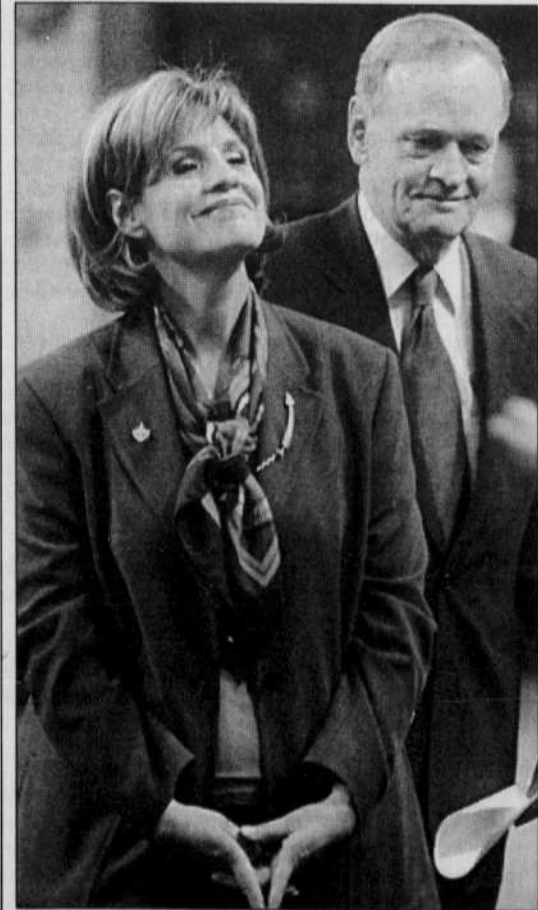
La députée a aussi rappelé la collaboration de M. Martin lorsqu'elle représentait la circonscription provinciale de Marguerite-Bourgeoys. «On a travaillé pendant neuf ans ensemble et il a toujours été au rendez-vous», a-t-elle ajouté.

Radio-Canada

Dans un autre ordre d'idée, Mme Frulla, qui a été animatrice pendant quatre ans à la société d'État avant de revenir en politique, s'oppose à ce que la Société Radio-Canada essaie d'imiter les chaînes privées. «Personne ne peut être plus qualifiée que TVA pour faire du TVA. Personne ne peut être plus qualifiée que TQS pour faire du TQS», a-t-elle affirmé.

Selon elle, une télévision publique, si elle peut divertir, doit aussi informer son auditoire. «Une télévision publique doit divertir, mais il faut dire après chaque émission: j'ai appris quelque chose, j'ai découvert quelque chose.»

Constatant que la SRC s'est éloignée de son mandat de diffuseur public, Mme Frulla soutient qu'elle doit revenir à sa mission première. «La survie de Radio-Canada, c'est d'être différent», a-t-elle souligné.



REUTERS

La députée Liza Frulla, au moment où le premier ministre l'accueillait à la Chambre des communes.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

► TOUT LES MIDIS: Table d'hôte complète de 13 à 19\$

► TOUT LES SOIRS: Menu spectacle (avant 19h00) 20\$

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • ☎ Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airsa.com